



SM le Roi félicite le Serviteur des deux Lieux Saints de l'Islam et le Prince héritier d'Arabie Saoudite à l'occasion de la fête nationale de leur pays

Page 2

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10320

Mercredi 25 Septembre 2024

*Le Maroc n'est pas cité dans le classement du think tank Ember concernant l'installation de nouvelles capacités solaires*

C'est à quel niveau que ça cloche ?



Page 5



Nasser Bourita souligne le soutien constant de SM le Roi à la cause et au peuple palestiniens

*Mise en relief à New York de l'Initiative Royale pour l'Atlantique*

Page 3



Saint-Christophe-et-Niévès réaffirme son soutien à l'intégrité territoriale du Maroc

Page 2



## SM le Roi félicite le Serviteur des deux Lieux Saints de l'Islam et le Prince héritier d'Arabie Saoudite à l'occasion de la fête nationale de leur pays

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au Serviteur des deux Lieux Saints de l'Islam, le Roi Salmane Ibn Abdelaziz Al-Saoud, Souverain d'Arabie Saoudite, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

Dans ce message, SM le Roi exprime, en Son nom propre et en celui du peuple marocain, Ses chaleureuses félicitations et Ses sincères vœux de progrès et prospérité au

peuple saoudien frère, sous la sage conduite du Roi Salmane Ibn Abdelaziz.

Le Souverain saisit cette occasion pour réitérer Sa fierté des liens de fraternité étroite liant les deux Royaumes, "dont Nous œuvrons constamment à consolider la dynamique au service des intérêts des deux peuples frères".

SM le Roi exprime également Ses plus hautes expressions d'estime et de considération au serviteur des

deux Lieux Saints de l'Islam, ainsi que Ses vœux de santé, de bonheur et de longue vie.

En cette même occasion, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations à SAR le Prince Mohammed Ben Salmane Ben Abdelaziz Al Saoud, Prince héritier du Royaume d'Arabie Saoudite.

Dans ce message, le Souverain exprime à SAR le Prince Mohammed Ben Salmane Ses chaleureuses félicitations et Ses vœux de santé et

de bonheur, tout en lui souhaitant plein de succès et de réussite dans l'accomplissement de ses missions nobles, en prêtant main forte à "Mon très cher et auguste frère le Serviteur des deux Lieux saints de l'Islam, le Roi Salmane Ibn Abdelaziz Al-Saoud, que Dieu le préserve".

SM le Roi implore également le Très-Haut de perpétuer la sécurité, la prospérité et le bien-être du Royaume d'Arabie Saoudite sous la sage conduite de son Souverain.

## Sahara : Saint-Christophe-et-Nièves réaffirme son soutien à l'intégrité territoriale et à la souveraineté du Maroc

Le ministre des Affaires étrangères, du Commerce international, de l'Industrie, du Commerce et de la Consommation, du Développement économique et de l'Investissement de Saint-Christophe-et-Nièves, Denzil Llewellyn Douglas, a réitéré lundi à New York la position constante de son pays en faveur de la souveraineté du Maroc sur son Sahara et de l'intégrité territoriale du Royaume.

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita et son homologue de Saint-Christophe-et-Nièves ont procédé, ce lundi, à la signature d'un communiqué conjoint entre les deux pays, à l'issue d'une réunion tenue en marge de la 79ème session de l'Assemblée générale de l'ONU.

Dans ce communiqué, le Royaume du Maroc et la Fédération de Saint-Christophe-et-Nièves ont exprimé leur plein engagement à consolider, à dynamiser et à élargir le champ de leur coopération, faisant part de leur volonté de conclure une feuille de route 2024-2026 de coopération de nouvelle génération pour les trois prochaines années.

Concernant la question du Sahara, la Fédération de Saint-Christophe-et-Nièves a réaffirmé son soutien à l'intégrité territoriale et à la souveraineté du Royaume du Maroc sur l'ensemble de son territoire, y compris le Sahara marocain.

Dans ce communiqué, M. Douglas a également réitéré le soutien de son pays à l'Initiative d'autonomie, présentée par le Royaume en 2007, comme la seule solution crédible, sérieuse et réaliste pour la résolution du différend autour du Sahara marocain.

A cet égard, il a salué les efforts des Nations Unies en tant que cadre exclusif pour parvenir à une solution réaliste, pratique et durable à ce différend régional.

En tant que membre de l'Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECO), la Fédération de Saint-Christophe-et-Nièves a salué l'ouverture d'une ambassade de l'OECO à Rabat (18 octobre 2018) et d'un Consulat général à Dakhla (31 mars 2022), qui représentent une grande opportunité pour consolider davantage les échanges bilatéraux entre le Royaume du Maroc et les six États de la Caraïbe orientale.

## Conférence internationale à Marrakech sur l'innovation dans le domaine de l'eau et l'irrigation intelligente

La Conférence internationale sur l'innovation dans le domaine de l'eau et l'irrigation intelligente (ICWAS2024) aura lieu du 25 au 27 septembre à Marrakech, avec la participation des chercheurs de différentes disciplines, ainsi que les acteurs sociétaux concernés par la question de l'eau.

Organisée par le Centre National d'Etudes et de Recherches sur l'Eau et l'Energie (CNEREE) relevant de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech (UCA), cette rencontre offre l'opportunité pour discuter et explorer les dernières découvertes sur les processus, les méthodes et les technologies pour des solutions innovantes dans un monde soucieux de l'eau, indique un communiqué des organisateurs.

Les participants prendront aussi connaissance des approches "Innovation et Smart Water" en matière de traitement des eaux usées, leur réutilisation et leurs techniques d'irrigation intelligentes, ainsi que de projets d'innovation les plus réussis en matière de gestion de l'eau.

Selon les organisateurs, le secteur de l'eau est confronté à des défis sans précédent et se tourne vers l'innovation et les processus intelligents pour lutter contre la pénurie d'eau, le changement climatique, la pollution des ressources en eau, la sécurité alimentaire mondiale, et bien plus encore.

Etant donné que les ressources en eau disponibles sont limitées et que pour obtenir plus de rendements avec moins d'eau utilisée, une gestion efficace de l'eau disponible avec une productivité améliorée de l'eau est absolument nécessaire pour répondre à la demande alimentaire future. Diverses approches innovantes et intelligentes, récemment développées, peuvent améliorer la gestion de l'eau et accélérer les progrès vers la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable (ODD), garantissant que personne ne soit laissé de côté.

Les participants à cette rencontre débattent de thématiques relatives à l'"Innovation vers une transition circulaire verte", "Traitement des eaux et eaux usées urbaines et industrielles", "Solutions basées sur la nature pour la gestion de l'eau et des eaux usées", "Réutilisation, recyclage et conservation de l'eau en faveur des ODD", "Lien entre l'eau, l'énergie et l'écosystème alimentaire", "Systèmes décentralisés de traitement et de gestion de l'eau et des eaux usées".

Il s'agit aussi de "l'irrigation intelligente pour faire passer l'AgTech au niveau supérieur", "l'IA et apprentissage automatique (ML) dans la gestion de l'eau", "Application de la télédétection en agriculture", et "l'irrigation assistée par la digitalisation, la modélisation et les outils d'aide à la décision".

Réunion ministérielle du NAM en marge de la 79<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU

# Nasser Bourita souligne le soutien constant de SM le Roi à la cause et au peuple palestiniens



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a souligné, lundi à New York, le soutien constant de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, à la cause et au peuple palestiniens.

S'exprimant lors d'une réunion ministérielle du Mouvement des Non-alignés (NAM), en marge de la 79<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Bourita a in-

diqué que le Maroc place la question palestinienne au même rang que sa première cause nationale et en fait une constante de sa politique étrangère, notant que le Royaume soutient l'Autorité palestinienne dans tous ses efforts pour préserver les droits légitimes du peuple palestinien.

Le ministre a relevé que Sa Majesté le Roi, Président du Comité Al-Qods, issu de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a fixé quatre priorités impérieuses pour mettre

fin au cycles de violences, avec en premier l'urgence d'une désescalade des tensions en vue d'un cessez-le-feu permanent et contrôlable et la protection des civils conformément au droit international et au droit international humanitaire.

Il est tout aussi primordial, a ajouté le ministre, d'assurer l'acheminement fluide des aides humanitaires en quantités suffisantes à la population de Gaza et favoriser une perspective politique à la question palestinienne à

même de relancer la solution à deux Etats.

Le ministre a, en outre, insisté sur la nécessité de préserver le cachet de la ville d'Al Qods et son statut juridique, culturel, historique et démographique, en tant que centre spirituel de coexistence et de compréhension entre les adeptes des trois religions monothéistes.

Évoquant par ailleurs la coopération Sud-Sud, M. Bourita a indiqué qu'en droite ligne de la vision Royale, le Maroc érige le partenariat avec les autres pays africains au cœur de ses priorités, à travers des partenariats efficaces dans des secteurs de développement stratégiques comme la sécurité alimentaire, la santé et la formation.

Il a dans ce cadre rappelé le discours de SM le Roi Mohammed VI à l'occasion du 13<sup>e</sup> sommet du NAM dans lequel le Souverain souligne que le Maroc «ambitionne d'élever la question de la coopération Sud-Sud à un niveau prioritaire, étant entendu qu'il est dans l'intérêt de nos pays de promouvoir une coopération et un partenariat en comptant davantage sur leurs propres moyens pour affronter ensemble les défis de la mondialisation».

Conscient des difficultés auxquelles font face les pays du Sahel et du Sahara, Sa Majesté le Roi a lancé, à l'occasion du 48<sup>e</sup> anniversaire de la glorieuse Marche verte, une initiative internationale visant à permettre aux pays de cette région d'avoir un accès à l'Atlantique, a ajouté M. Bourita.

Cette initiative Royale représente, selon le ministre, le prolongement de l'adhésion active et solidaire du Maroc et de l'engagement personnel de Sa Majesté le Roi aux côtés des pays du Sahel et souligne l'importance primordiale que le Souverain accorde à la dimension humaine et de développement durable de cette région du continent.

## Mise en relief à New York de l'Initiative Royale pour l'Atlantique

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita a mis en relief, lundi à New York, l'Initiative Royale pour l'Atlantique, à l'occasion d'une réunion ministérielle présidée par le Secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken.

Lancée en 2022 en vertu du Processus de Rabat des États africains atlantiques, cette initiative lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI est une stratégie «ambitieuse» de coopération visant à promouvoir la paix, la stabilité et la prospérité partagées dans la région africaine de l'Atlantique, a souligné M. Bourita, lors de cette rencontre tenue sous le thème: «Partenariat pour la coopération atlantique».

Il a affirmé que l'objectif de l'initiative Royale est de permettre l'appropriation par les pays africains de leur processus de développement, rappelant que la façade atlantique africaine comprend 23 pays et 70% de la population et concentre 40% du commerce inter-africain.

Cet espace, qui regorge de potentiel et d'opportunités dans des secteurs clés comme le tourisme et les ressources mi-

nérales, fait face aussi à d'énormes défis comme le terrorisme, le changement climatique, l'insécurité maritime ou encore la surpêche, a-t-il dit lors de cette réunion tenue en présence de plusieurs autres ministres des deux façades de l'Atlantique.

Se félicitant des nombreuses étapes importantes franchies par les pays de l'Initiative africaine en vue de renforcer son cadre de coopération, le ministre a rappelé qu'un Secrétariat a été établi à Rabat, un Programme d'action a été adopté et un Forum des ministres de la Justice a été notamment créé.

Il a, dans ce cadre, fait savoir que les Plans d'action des trois groupes thématiques, qui prévoient des actions concrètes dans les domaines de la sécurité, de l'économie bleue, de la connectivité, de l'énergie et du changement climatique, seront élaborés lors d'une prochaine réunion ministérielle de ces Etats.

Le ministre a, dans ce contexte, salué la dynamique de coopération dans toutes les régions de l'Atlantique, du Sud comme du Nord, notant que le Processus des États africains de l'Atlantique, en tant qu'expression de la vision africaine de la

coopération pour cet espace, est engagé à renforcer le partenariat avec d'autres initiatives en vue d'une région atlantique stable, prospère et résiliente.

Le Maroc est convaincu qu'un partenariat solide et mutuellement bénéfique est nécessaire pour soutenir la mise en œuvre de objectifs communs, à travers des mécanismes efficaces de coopération, a-t-il souligné dans ce sens.

«Grâce à des efforts coordonnés entre nos initiatives, qui sont complémentaires les unes des autres, nous serons en mesure de mieux servir l'intérêt de la communauté atlantique pour favoriser une prospérité et une stabilité partagées»,

a indiqué M. Bourita.

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, a, par ailleurs, salué les efforts des États-Unis visant à rassembler les pays atlantiques de tous les continents autour d'objectifs communs, se disant convaincu qu'aucun pays ni continent ne peut surmonter seul les défis de l'Atlantique.

«Le Maroc se réjouit d'avoir contribué activement à l'initiative américaine en co-dirigeant, avec l'Angola et l'Espagne, le Groupe de Travail sur la planification de l'espace marin», a notamment relevé le ministre.

### Entretiens à New York entre Nasser Bourita et Josep Borrell

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidants à l'étranger, Nasser Bourita, a eu, lundi à New York, des entretiens avec le haut représentant de l'Union européenne (UE) pour les affaires extérieures et de la politique de sécurité, Josep Borrell.

Cette entrevue, tenue en marge de la 79<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies, a porté sur les moyens à mettre en œuvre en vue de donner un nouvel élan au partenariat stratégique Maroc-UE, pour en faire un véritable modèle de référence dans la région méditerranéenne, dans le contexte géopolitique actuel.

Les deux responsables ont également abordé plusieurs questions bilatérales et régionales d'intérêt commun.

Sommet de l'avenir initié par le Secrétaire général de l'ONU

# Le chef du gouvernement met en exergue l'engagement du Maroc pour la mise en œuvre du Pacte pour l'avenir



Le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, a affirmé, lundi à New York, l'engagement du Maroc en faveur de la mise en œuvre du Pacte pour l'avenir

adopté par les Nations unies, en vue de dynamiser le système multilatéral au service de la paix et d'un développement équitable et inclusif. "Il est primordial de placer la paix, la stabilité

et le développement au cœur de l'action collective, d'où la nécessité d'une approche globale et intégrée, fondée sur la confiance, le dialogue et le respect mutuel", a indiqué M. Akhannouch lors du Sommet de l'avenir initié par le Secrétaire général de l'ONU.

Dans son intervention en présence notamment du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, le chef du gouvernement a rappelé que ce Sommet, qui se tient dans un contexte mondial jalonné de défis complexes, offre l'occasion de renouveler l'adhésion de la communauté internationale à la Charte des Nations unies et de réaffirmer l'engagement collectif pour revigorer le système multilatéral.

"Une action multilatérale renouvelée appelle une réelle volonté politique d'agir collectivement et des solutions inclusives, fondées sur l'équité et la solidarité", a-t-il soutenu.

Il a rappelé, dans ce sens, l'appel lancé par SM le Roi Mohammed VI à l'occasion des Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international à Marrakech, en faveur d'une réforme des institutions et des cadres du système multilatéral de manière à tenir compte de l'évolution de la conjoncture socio-économique et politique.

Dans ce cadre, l'Afrique doit figurer, a ajouté

le chef du gouvernement, au cœur des priorités de l'action de l'ONU afin de transformer les défis auxquels le continent fait face en autant d'opportunités de développement et de prospérité.

Evoquant la problématique pressante du changement climatique, M. Akhannouch a indiqué que le Maroc ambitionne de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 45,5% d'ici 2030 et d'augmenter le volume des investissements dans les énergies renouvelables, dont l'hydrogène vert, pour hisser à 52% la part des énergies propres dans le mix électrique d'ici 2030.

Le chef du gouvernement a, en outre, passé en revue les avancées réalisées par le Maroc, notamment en matière de protection sociale et de renforcement de la souveraineté alimentaire et sanitaire.

Le Sommet de l'avenir, qui s'inscrit dans le cadre du débat général de la 79<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU, a réuni, au siège de l'ONU à New York, des chefs d'Etat et de gouvernement, outre des représentants d'organisations internationales et de la société civile.

Les Etats membres de l'ONU ont adopté, à cette occasion, un Pacte pour l'avenir qui prévoit notamment un engagement à réduire la fracture numérique et à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable.

## L'ONU entame son Sommet de l'avenir par l'adoption d'un pacte "historique" en faveur du multilatéralisme

Le Sommet de l'avenir convoqué par le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a débuté, dimanche à New York, avec l'adoption par consensus d'un Pacte "historique" censé baliser le chemin vers un multilatéralisme "renoué et plus efficace".

Fruit d'un long processus de négociations entre les Etats membres, le Pacte jette les bases d'une réforme du système multilatéral, y compris les institutions financières internationales et le Conseil de sécurité de l'ONU.

En vertu de ce document, les Etats membres conviennent notamment de prendre des mesures "audacieuses, ambitieuses, rapides, justes et transformatrices" pour réaliser le Programme 2030, atteindre les objectifs de développement durable et ne laisser personne de côté.

Ils entendent également combler le déficit de financement des objectifs de développement durable dans les pays en développement et redoubler d'efforts pour édifier et pérenniser des sociétés "pacifiques, inclusives et justes" et pour s'attaquer aux causes profondes des conflits.

Le Pacte comprend une annexe sur le volet numérique qui vise à mettre en place un cadre d'action en faveur de la réduction des fractures numériques et un premier accord universel sur l'intelligence artificielle. Il comprend aussi une Déclaration sur les générations futures, qui doit engager les dirigeants à tenir compte de l'avenir dans leurs prises de décision.

Intervenant à l'ouverture de ce Sommet de deux jours, le Secrétaire général de l'ONU s'est félicité de l'adoption du Pacte pour l'avenir qui vise, selon lui, à accélérer les objectifs de développement durable et de l'Accord de Paris sur le climat, tout en favorisant la transition vers une économie juste et durable.

Placé sous le thème "Des solutions multilatérales pour un avenir meilleur", le Sommet connaît la participation de plusieurs chefs d'Etat et de gouverne-

ment, ainsi que des représentants d'organisations internationales, de la société civile et des jeunes. Ce conclave se tient dans le cadre de la 79<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU qui a entamé ses travaux mardi.

Ce Sommet vise à "sauver le multilatéralisme du gouffre" à travers des réformes profondes pour rendre les institutions mondiales "plus légitimes, plus justes et plus efficaces, sur la base des valeurs de la Charte onusienne", a encore souligné le chef de l'ONU. Il a évoqué une "étape clé" dans la construction d'un multilatéralisme "plus fort et plus efficace".

"J'ai convoqué ce Sommet parce que les défis du 21<sup>ème</sup> siècle exigent des solutions du 21<sup>ème</sup> siècle, des cadres en réseau et inclusifs qui font appel à l'expertise de toute l'humanité", a-t-il expliqué.

De son côté, le président de l'AG de l'ONU, Philémon Yang, a indiqué que le Pacte pour l'avenir représente "notre engagement non seulement à répondre aux crises immédiates, mais aussi à jeter les bases d'un ordre mondial durable, juste et pacifique, pour tous les peuples et toutes les nations".

Il a relevé que les engagements inscrits dans le Pacte et ses annexes reflètent la volonté collective des Etats membres et doivent guider les actions pour promouvoir la paix et la sécurité internationales, dynamiser la mise en œuvre des objectifs de développement durable, favoriser des sociétés justes et inclusives, et veiller à ce que les technologies servent toujours le bien commun de l'humanité.

La communauté internationale doit avancer ensemble, dans un esprit de solidarité et de coopération multilatérale, a-t-il dit, notant à ce propos que le Sommet de l'avenir constitue un appel à l'action.

Pour lui, cette action doit "nous réengager à respecter les principes du droit international, les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la promesse de la Charte des Nations unies de préserver les générations futures des souffrances de la guerre".

## Principaux engagements

Les Etats membres de l'ONU ont adopté dimanche à New York un Pacte pour l'avenir. Fruit d'un long processus de négociations, ce document ambitieux énonce les bases d'un monde "plus inclusif et plus durable" grâce à un multilatéralisme renouvelé.

Voici les principaux engagements de ce Pacte adopté par consensus lors de la cérémonie d'ouverture de ce Sommet de deux jours (22-23 septembre) :

### Développement durable et financement du développement

Les Etats membres entendent notamment :

- Prendre des mesures audacieuses, ambitieuses, rapides, justes et transformatrices pour réaliser le Programme 2030, atteindre les objectifs de développement durable et ne laisser personne de côté.
- Placer l'éradication de la pauvreté au centre des efforts déployés pour réaliser le Programme 2030.
- Comblent le déficit de financement des objectifs de développement durable dans les pays en développement.
- Réaliser l'égalité des genres et l'avancement de toutes les femmes et les filles, ce qui contribuera de façon décisive à la réalisation des objectifs de développement durable.

### Paix et sécurité internationales

- Redoubler d'efforts pour édifier et pérenniser des sociétés pacifiques, inclusives et justes et s'attaquer aux causes profondes des conflits.
- Protéger les populations civiles en temps de conflit armé.
- Favoriser la coopération et la compréhension entre Etats membres, désamorcer les tensions, chercher à régler pacifiquement les différends et résoudre les conflits.

- Faire en sorte qu'à l'avenir, le monde soit exempt de terrorisme.

- Poursuivre l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires.

### Jeunes et générations futures

Les Etats membres entendent :

- Investir dans le développement social et économique des enfants et des jeunes afin qu'ils puissent atteindre leur plein potentiel.
- Promouvoir, protéger et respecter les droits humains de tous les jeunes et favoriser leur inclusion et leur intégration dans la société.
- Renforcer la participation réelle des jeunes à l'échelle nationale et internationale.

### Gouvernance mondiale

Les Etats membres conviennent de :

- Transformer la gouvernance mondiale et redonner sa vigueur au multilatéralisme de façon à pouvoir, aujourd'hui comme demain, relever les défis actuels et futurs.
- Réformer le Conseil de sécurité, "sachant qu'il importe au plus vite de le rendre plus représentatif, plus inclusif, plus transparent, plus efficace, plus efficient et plus démocratique et de l'amener à rendre davantage de comptes".
- A titre prioritaire et sans délai, renforcer les travaux menés dans le cadre des négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité.
- Accélérer la réforme de l'architecture financière internationale pour faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain.

*Le Maroc n'est pas cité dans le classement du think tank Ember concernant l'installation de nouvelles capacités solaires*

# C'est à quel niveau que ça cloche ?



**M**auvaise surprise ! Le Maroc ne figure pas sur la liste des 15 pays leaders en matière d'installation de nouvelles capacités de production d'énergie solaire représentant 80% des installations solaires mondiales en 2023. Il ne figure pas non plus dans le Top 5 des marchés solaires mondiaux ni parmi les quatre pays contribuant aux 3/4 des capacités solaires estimées en 2024, rapporte une récente note du think tank Ember. A rappeler que des années après le lancement de la première centrale solaire à Ouarzazate, les retards s'accumulent et les pertes se creusent.

Selon le document d'Ember, en Chine, pays ayant la plus grande flotte solaire, «les ajouts solaires de janvier à juillet 2024 étaient de 28% plus élevés qu'au cours de la même période en 2023. Pendant ce temps, les installations de capacité solaire en Inde au cours des sept premiers mois de 2024 sont 77% plus élevées qu'à la même période en 2023. Aux Etats-Unis, les nouveaux ajouts solaires entre janvier et juin 2024 sont 55% plus élevés qu'en la période janvier-juin 2023».

Les données sur les capacités des pays européens, indique le document, ont montré une croissance continue des installations solaires, bien qu'à un rythme plus modeste que les années précédentes pour certaines d'entre elles. «En Italie, troisième marché de l'énergie de l'UE, les installations ont augmenté de 41% en janvier-juillet. L'Allemagne et le Royaume-Uni affichent une croissance plus modeste du marché de 11% pour la même période, par rapport à janvier-juillet 2023. Le Portugal a installé deux fois plus de panneaux solaires au cours des sept premiers mois de 2024 qu'au cours de la même période de 2023, mais en termes absolus, il reste un petit marché par rapport à d'autres pays

qu'Ember suit. Bien que la Pologne ait enregistré des installations plus faibles en janvier-juin 2024 qu'au cours de la même période en 2023, elles étaient encore quatre fois plus élevées qu'au premier semestre de 2019», révèle-t-il. Et de poursuivre : «Au rythme actuel des ajouts de capacité, la Chine est en passe d'ajouter 28% de plus de capacité solaire que l'année précédente. Si ce taux d'addition est maintenu, il conduirait à une capacité installée totale de 334 GW, ce qui représenterait 56% des ajouts de capacité mondiaux pour 2024.

Ce taux de croissance n'est que légèrement inférieur au reste du monde, ce qui signifie que la part de la Chine dans les installations mondiales pour 2024 est estimée au même niveau que l'année dernière, où elle en représentait 57%. L'année dernière a marqué un changement significatif dans le déploiement de l'énergie solaire en Chine. Elle a installé en 2023 plus que le monde entier en 2022. En 2022 et 2021, sa part des ajouts mondiaux était plus faible, à savoir 42% et 34% respectivement.

Ladite note explique que «des ajouts combinés de la Chine, des Etats-Unis, de l'Inde, de l'Allemagne et du Brésil sont en bonne voie pour représenter 75% des ajouts solaires mondiaux en 2024. D'autres pays que nous avons suivis pour cette analyse ajoutent 5% supplémentaires. Les 20% restants proviennent de l'analyse des exportations chinoises et agissent comme un indicateur supplétif pour indiquer les pays où des installations importantes peuvent se produire sans être déclarées».

Jusqu'à présent, précise la note, les cinq plus grandes économies solaires déploient toutes des panneaux solaires au même rythme ou plus rapidement qu'en 2023. Les installations solaires de la Chine de janvier à juin 2024 ont dépassé

les ajouts solaires totaux du pays en 2022. «Cette expansion rapide a permis au pays de dépasser les objectifs de capacité de l'année précédente. La croissance aux Etats-Unis est principalement tirée par des ajouts significatifs de capacité solaire à l'échelle des services publics, qui ont représenté plus de 80% des ajouts au cours des six premiers mois de 2024. Les installations solaires ont totalisé 20 GW de janvier à juin 2024, soit une augmentation de 55% par rapport à la même période de l'année dernière. Cela fait suite à une augmentation de 46% des installations en 2023 par rapport à 2022», indique-t-elle.

En mai 2024, l'Inde avait déjà installé plus de panneaux solaires qu'elle ne l'avait fait tout au long de 2023. Les installations ont grimpé en flèche au mois de mars de cette année, avant que de nouvelles installations ne soient mises en place, ce qui l'a obligée à se servir de modules solaires utilisés dans les projets soutenus par les pouvoirs publics, qui doivent provenir d'une liste approuvée des modèles et des fabricants (ALMM). Toutefois, depuis lors, la croissance est restée stable et, en juillet, le pays avait installé 18 GW de capacité solaire, soit un échelon historique pour les installations annuelles de panneaux solaires à partir de 2022. Au rythme actuel des ajouts, l'Inde est en bonne voie d'installer 23 GW d'ici la fin de 2024, en hausse de 77% par rapport à 2023.

En Allemagne, les réformes visant à réduire la bureaucratie et à stimuler les incitations en faveur des installations solaires sur les toits ont conduit à des ajouts de capacité solaire importants qui se poursuivront avec une forte augmentation par rapport aux années précédentes. Les 5 GW de capacité solaire ajoutées au cours des quatre premiers mois de cette année ont permis au pays de dépasser son objectif précé-

dent d'atteindre 88 GW de capacité solaire totale d'ici la fin de l'année. Ce rythme s'est poursuivi jusqu'en juillet 2024 et, s'il est maintenu jusqu'à la fin de l'année, l'Allemagne pourra installer 17 GW de capacité solaire en 2024. Cela est cohérent avec le rythme requis pour atteindre son nouvel objectif de 128 GW de capacité totale en 2026.

Jusqu'à présent, les ajouts au Brésil ont été adaptés au rythme rapide des installations observées en 2023. Les installations sont à nouveau en bonne voie pour atteindre plus de 16 GW d'ici la fin de l'année, soit plus du double des ajouts enregistrés en 2021.

Ladite note révèle, par ailleurs, que les données relatives aux exportations solaires indiquent une forte croissance sur de nouveaux marchés. «Bien que tous les pays ne publient pas de mises à jour mensuelles sur la capacité solaire, d'autres indicateurs montrent que la croissance est encore plus rapide en dehors des pays susmentionnés. Les données d'exportation suggèrent que de nouveaux marchés solaires apparaissent rapidement», précise-t-elle. Et d'ajouter : «Le Pakistan et l'Arabie saoudite ont vu les importations mensuelles moyennes de panneaux solaires augmenter à plus d'une GW. Au cours des sept premiers mois de 2024, le Pakistan a importé 12,5 GW de panneaux solaires, tandis que l'Arabie saoudite en a importé 9,7 GW. Si ces panneaux sont installés, cela pourrait situer les deux pays parmi les grands marchés solaires établis, comme l'Allemagne, le Brésil et l'Inde. Une reprise récente est également observée aux Philippines, aux Emirats arabes unis, en Thaïlande et à Oman. Les exportations vers l'Afrique du Sud ont récemment repris après leur chute au milieu de 2023».

Hassan Bentaleb

## Téléphones portables dans les écoles

# Interdiction totale ou utilisation rationnelle ?

# Société

**A**u début de chaque année scolaire, le débat reprend de plus belle entre les spécialistes de l'éducation au sujet de l'usage des téléphones portables au sein des écoles, avec des points de vue qui divergent entre partisans et détracteurs.

En effet, un certain nombre de spécialistes ne cachent pas leur inquiétude quant à l'utilisation excessive de ces outils de communication dans les écoles, compte tenu de leur impact potentiel sur la santé physique et psychologique des élèves, ainsi que sur leur capacité à se concentrer et à assimiler les cours.

Pour Mohamed Bentaleb, assistant social au ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, l'utilisation des téléphones portables dans les établissements scolaires "remet en cause les valeurs de socialisation de l'individu au sein de la famille comme à l'école et s'impose, désormais, comme un espace de socialisation numérique qui conteste les valeurs des institutions sociales traditionnelles".

Dans une déclaration à la MAP, il a souligné que l'utilisation excessive du téléphone portable "constitue un risque pour la santé physique et psychologique de l'apprenant" et engendre chez certains élèves des troubles visuels, qui les empêchent de suivre les cours, voire de les écrire et les mémoriser ensuite.

Selon lui, les lumières du téléphone affectent également l'activité cérébrale et causent des troubles du sommeil et des insomnies, entraînant une léthargie, un manque de concentration, des retards et des absences chez les apprenants, ce qui conduit à de mauvais résultats scolaires en fin de parcours.

De son côté, Fatiha Melloul, psychologue clinicienne, a affirmé que l'usage des portables au sein des écoles "nuît au processus éducatif et occasionne une perte du temps scolaire et une baisse du niveau académique", impactant du même coup le prestige et la place de l'école en tant qu'espace d'apprentissage. Elle a mis



en garde contre les effets nocifs de ces outils technologiques sur le corps éducatif, au vu des flots d'images et de contenus malveillants qu'ils peuvent charrier, notant que les groupes de discussion entre élèves doivent faire l'objet d'un contrôle et d'un encadrement contre les abus.

Mme Melloul a estimé que la dépendance totale aux appareils intelligents pour copier des leçons et faire des recherches empêche les enfants de développer leurs compétences en matière d'écriture, de concentration et de créativité, au risque d'atrophier leurs facultés personnelles et leurs qualifications mentales et de réduire leurs capacités motrices.

Elle a fait savoir que certaines études ont révélé que l'utilisation du téléphone portable par les enfants entraîne l'hyperactivité, la distractivité et des symptômes d'autisme chez les personnes normales, en raison de la stimulation intense exercée sur des centres nerveux au détriment d'autres.

En sa qualité de spécialiste en coaching scolaire, elle a soutenu que cette

question doit être gérée dans le cadre d'une approche participative et interactive entre les parents d'élèves et le corps pédagogique, tout en prévoyant des démarches préventives strictes et des mesures coercitives lorsque cela s'avère nécessaire, afin de préserver les intérêts de l'élève en matière de santé, d'éducation et d'apprentissage.

Dans le même ordre d'idées, M. Bentaleb, également président de l'Association marocaine des cadres de soutien psychosocial et scolaire, préconise l'adoption d'un langage plus proche de cette tranche d'âge et d'approches de communication qui ne soient pas perçues par l'apprenant comme "un langage menaçant".

À cet égard, il a insisté sur la nécessité d'élaborer une charte éthique entre l'enseignant et ses élèves au début de l'année scolaire, comprenant des règles pour l'utilisation du téléphone (pas d'accès aux plateformes de communication, pas d'accès à Internet, mettre l'appareil en mode avion...).

M. Bentaleb a aussi noté que cette

approche permet à l'enseignant d'utiliser le téléphone pour participer, avec les apprenants, à la réalisation d'exercices pratiques, à la révision des leçons ou à la présentation d'un document.

Quoi qu'il en soit, de nombreux pédagogues et experts en psychologie sociale s'accordent à dire que la décision d'interdire les téléphones portables dans les établissements scolaires devrait être prise en tenant compte des besoins spécifiques, du contexte, de l'âge et du niveau de maturité des élèves.

Ils appellent également à la mise en place d'une approche équilibrée et de solutions alternatives réfléchies qui protègent les élèves des méfaits des appareils intelligents, tout en leur permettant de bénéficier de leurs avantages, en tant qu'outils efficaces pour soutenir l'éducation et fournir diverses ressources numériques aux enseignants et élèves, selon des contrôles pratiques et conditionnels qui rendent l'expérience éducative plus riche et attrayante.

Par Hosna Afaino (MAP)

## L'ANEF renforce la lutte contre le braconnage à la veille de la nouvelle saison de chasse

**A** l'approche de la nouvelle saison de chasse, l'Agence nationale des eaux et forêts (ANEF) affirme redoubler d'efforts pour éradiquer le fléau du braconnage, soulignant avoir mis en place un dispositif de contrôle renforcé, démontrant ainsi sa détermination à protéger la faune marocaine et à poursuivre les contrevenants avec la plus grande rigueur pour faire face à la recrudescence d'actes de chasse illégale dans plusieurs régions du Royaume.

Dans un communiqué, l'ANEF indique que plusieurs infractions graves à la législation sur la chasse et la faune sauvage ont été constatées, du 12 au 22 septembre, dans différentes régions, ce qui témoigne de l'ampleur de ce phénomène.

Ainsi, à Safi, un braconnier a été surpris en flagrant délit de chasse en période de fermeture, le 12 septembre dans la zone de Youssoufia, précise l'agence, notant que lors de l'intervention des agents forestiers, une arme de chasse de type prohibé a été saisie

et un procès-verbal a été dressé.

A Taounate, deux infractions distinctes ont été signalées le 19 septembre dans la forêt du Moyen Ourgha, lorsqu'un contrôle routier a permis d'intercepter deux individus en possession de 9 perdreaux et 7 palombes, capturés en période de fermeture avec des moyens illégaux. Dans une autre affaire, sur un terrain privé dans une amodiation de chasse à Tafrante, un braconnier utilisant un chien Sloughi a agressé les agents forestiers après avoir été surpris en pleine infraction, poursuit le communiqué, indiquant que le chien a été saisi et que l'enquête est en cours.

De même, une chasse illégale en réserve permanente avec des moyens prohibés a également été rapportée à Zaïo (région de l'Oriental) le 21 septembre. Un pigeon colombin a été capturé illégalement, et l'arme utilisée a été saisie.

A Taroudant (Souss-Massa), une infraction de chasse et détention d'une gazelle de

Cuvier, espèce protégée, a été constatée après intervention rapide des agents forestiers dans la région d'Ighrem le 22 septembre, selon le communiqué. Deux ressortissants étrangers et un citoyen marocain ont été identifiés, tandis que l'arme de chasse, le véhicule et d'autres moyens illégaux ont été saisis.

Ces opérations, parmi d'autres, illustrent la vigilance accrue de l'ANEF et l'intensification des efforts pour lutter contre les actes de braconnage à l'approche de l'ouverture de la saison de chasse, ajoute-t-on de même source, rappelant que ces infractions représentent non seulement une menace pour la biodiversité, mais peuvent également constituer un danger pour le personnel forestier. En effet, le 19 septembre, un braconnier a tenté de s'infiltrer dans une réserve de gazelles à Safi et a tiré en direction d'un gardien avant de prendre la fuite.

Pour ces infractions, les sanctions encourues varient selon la gravité des délits, ex-

plique l'ANEF, précisant que les contrevenants risquent des amendes allant de 8.000 DH à 100.000 DH, avec, dans les cas les plus sérieux, des peines d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 6 mois.

Ces mesures, rappelle l'agence, visent à dissuader toute récidive et à garantir la protection du patrimoine naturel, déplorant que, chaque année, environ 300 actes de braconnage sont recensés à travers le pays.

L'ANEF a, à cet égard, fait part de son engagement à poursuivre sans relâche les contrevenants, en collaboration avec les autorités locales et la gendarmerie Royale, et à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire respecter la loi et protéger les ressources naturelles du Royaume.

De ce fait, l'ANEF invite tous les citoyens à s'engager activement dans la protection de la faune et des écosystèmes en respectant la législation en vigueur et rappelle que des "sanctions sévères" seront appliquées à l'encontre de tout contrevenant.



## Nouvelles frappes israéliennes sur le Liban au lendemain d'une journée meurtrière



Israël a mené mardi de nouvelles frappes contre des cibles du Hezbollah au Liban, après les bombardements de la veille qui ont fait environ 500 morts et font redouter un embrasement de la région près d'un an après le début de la guerre à Gaza.

La crainte d'une guerre à grande échelle au Proche-Orient va dominer l'Assemblée générale de l'ONU qui s'est ouverte mardi à New York, au moment où l'escalade militaire ne cesse de s'aggraver entre l'armée israélienne et le Hezbollah libanais, soutenu par l'Iran et allié du Hamas palestinien.

Mardi, l'armée israélienne a annoncé avoir frappé "des dizaines de cibles du Hezbollah dans de nombreuses régions du sud du Liban", et visé des infrastructures et des armements du mouvement islamiste.

Le Hezbollah a revendiqué de nouveaux tirs de missiles Fadi 2 vers Israël et annoncé avoir visé des sites militaires proches d'Haïfa, la grande ville du nord du pays, dont une "usine d'explosifs" à environ 60 kilomètres de la frontière libanaise, ainsi que la ville de Kiryat Shmona.

Les bombardements de lundi, d'une intensité sans précédent depuis le début des échanges de tirs à la frontière israélo-libanaise en octobre 2023, ont visé environ 1.600 cibles, selon l'armée, dans le sud du Liban et la vallée de la Bekaa, dans l'est, des bastions du Hezbollah.

Ces frappes ont fait 492 morts, dont 35 enfants et 58 femmes, et 1.645 blessés, selon les autorités libanaises. L'armée israélienne a fait état d'un "grand nombre" de

membres du Hezbollah tués.

Des dizaines de milliers de Libanais, selon l'ONU, ont fui depuis lundi les zones bombardées, pour chercher refuge à Saïda, la plus grande ville du sud, ou à Beyrouth. Mardi, de longues files de voitures étaient bloquées sur la route menant vers la capitale.

"C'était un jour de terreur", a raconté à l'AFP Thuraya Harb, une Libanaise de 41 ans réfugiée près de Beyrouth après un voyage de huit heures depuis Toul, son village du sud. "Je ne voulais pas partir, mais les enfants avaient peur et nous sommes partis, sans rien d'autre que les habits que nous portons", a ajouté cette femme vêtue d'une longue robe noire, les cheveux recouverts d'un voile.

Le Premier ministre libanais, Najib Mikati, avait dénoncé lundi "un plan de destruction" de son pays.

En une journée, l'armée israélienne a "neutralisé des dizaines de milliers de roquettes et de munitions", a affirmé le ministre de la Défense, Yoav Gallant, estimant que le Hezbollah vivait sa "semaine la plus difficile depuis sa création" en 1982.

L'armée israélienne a aussi annoncé une "frappe ciblée" à Beyrouth, qui a visé sans succès, selon le Hezbollah, son commandant pour le front sud, Ali Karaké.

Dans la ville portuaire d'Haïfa, survolée par les avions de combat, les écoles, les universités et les magasins sont restés fermés mardi et la circulation était moins dense qu'à l'habitude, selon un journaliste de l'AFP.

Israël avait annoncé ces derniers jours

que le centre de gravité de la guerre se déplaçait vers le nord du pays, où le Premier ministre Benjamin Netanyahu s'est dit déterminé à permettre le retour de dizaines de milliers d'habitants déplacés.

Le Hezbollah a promis de son côté de continuer à attaquer Israël "jusqu'à la fin de l'agression à Gaza", où la guerre a été déclenchée le 7 octobre 2023 par l'attaque sans précédent du Hamas sur le sol israélien. Depuis, les échanges de tirs n'ont jamais cessé le long de la frontière nord d'Israël avec le Liban.

Ces tirs ont gagné en intensité depuis la vague d'explosions meurtrières des appareils de transmission du Hezbollah, attribuée à Israël, les 17 et 18 septembre au Liban, puis une frappe israélienne le 20 septembre sur la banlieue sud de Beyrouth qui a tué 16 combattants de l'unité d'élite du mouvement dont son chef, Ibrahim Aqil.

"Nous sommes au bord d'une guerre totale", s'est alarmé le chef de la diplomatie de l'Union européenne, Josep Borrell, tandis que la France a demandé la convocation d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Liban cette semaine.

Le nouveau président iranien, Massoud Pezeshkian, a affirmé mardi sur CNN que le Hezbollah ne pouvait "pas rester seul" face à Israël. Il a ajouté que la communauté internationale "ne devait pas permettre que le Liban devienne un nouveau Gaza aux mains d'Israël".

Le président américain Joe Biden, qui devait prononcer mardi son dernier discours à l'Assemblée générale de l'ONU, a

réaffirmé "travailler à une désescalade".

Les Etats-Unis sont opposés à une invasion terrestre du Liban et vont présenter des "idées concrètes" à leurs partenaires cette semaine à l'ONU pour apaiser ce conflit, a confié un haut responsable américain.

De nombreux pays, dont le Qatar et l'Égypte ont fait part de leur inquiétude. Le Kremlin a dit craindre une "déstabilisation complète" de la région.

Le G7 a pointé le risque d'un "conflit régional aux conséquences inimaginables" tandis que la Chine a dénoncé des "attaques aveugles" contre des civils.

L'Irak a dit vouloir une "réunion urgente" des pays arabes en marge de l'Assemblée générale pour "stopper" Israël.

La guerre dans la bande de Gaza a éclaté le 7 octobre 2023, quand le Hamas a mené une attaque dans le sud d'Israël qui a entraîné la mort de 1.205 personnes, majoritairement des civils, selon un décompte de l'AFP basé sur les chiffres officiels israéliens qui inclut les otages morts ou tués en captivité à Gaza.

Sur les 251 personnes enlevées, 97 sont toujours retenues à Gaza dont 33 déclarées mortes par l'armée.

En représailles, Israël a promis de détruire le mouvement islamiste palestinien, au pouvoir à Gaza depuis 2007. Son armée a lancé une offensive sur la bande de Gaza, qui a fait jusqu'à présent 41.467 morts, en majorité des civils, selon les données du ministère de la Santé du gouvernement du Hamas, jugées fiables par l'ONU. Elle y a aussi provoqué un désastre humanitaire.

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

JEU & LOISIRS

VAGUE À L'ÂME	PERSONNE ANONYME	TERRE GRECQUE	DE BAS EN HAUT: BEAUCOUP	DEMONSTRATION	NATUREL	EN FRICHE	GARDÉE AVEC RANCUNE
		EXISTER FILS D'APOLLON			DOUX LOGIS DÉRISION		
COLLE				MENU			
		VÈNERE PREMIÈRE NÉE				ARE POUR LES ROUES	
VÉTÉRINAIRE ASSEMBLÉE			SAPÉS	NACRÉE	ANNONCE UNE SUITE		
MÉTAL	POSITION	CARDINAUX	SAPÉS				NOMMÉ
		FORME D'AVOIR PRISONS		EN PRIME		POSSÉSSIF	
VIEILLE			FOND DU PANIER ARTICLE			ARBRE CONIFÈRE	
SYMBOLE DU NÉON		ARTICLE ESPAGNOL		ASSISE	ABER	EN EFFET BOX	
		ALUMINIUM	INTERDIT GRAND ARBRE				
MOI	FATIGUÉ RADIUM			VOYELLES VOYELLES			FIN DE VERBE
HALTE					OPÉRA		
CRACK		ATTACHER				ÂGE	

Solution mots flechés d'hier

OPÉRA	A	BOUL	B'	DESER	ONCOP	D'	PETIT CUBE	TAG	ENVOIE EN	I	GOUSE
SILENCE BOX	F	EUT	TRE			CHARGÉ	GOND				
BARIL	FUT	NOUVEAU	O			OR	PROFIT				TA
CONTRA	R	EXCELLENTE	E	LU	S	ALUMINIUM	ABEL				
	C	O	E	R	C	I	T	I	F		R
ENVOIE EN	N	E				L	U	F		N	E
	E	T				C	A	L	C	A	I
LIT	A					V	E			A	T
	D	E	C	R	I					I	M
	E	T				O	P	T	E		I
	E	N	N	U	I	S				D	R
	E	T				I	R			C	I
	C	R	A	S	S	E				X	E

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Bouabou

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentalab  
Alain Bouabou  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejloubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafer

**Service technique**  
Khadja Sali (Responsable)  
Myriam Rahane  
Khadja Halali  
Mariama Fark  
Elkandoussi Elmandi

**Rédaction**  
Abdeloumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Ammar Talbaa

**Photographe**  
Ahmed Laraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Ladyoune)  
Abdelali Khalfad (Essouira)

**Collaborateurs**  
Choukib Salencan  
Khaliq Benmoussa

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca - Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma

**Téléphone:**  
0522 61 94 04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@libe.ma  
Youssef El Gaho

Moussa El Youssefi  
Loubra Baghdadli  
Latifa Mousrifi  
Rkia Ait Dahman  
Sihem Zaïher  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R.  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31 00 62  
0522 62 32 32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31 28 10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghébines

**Distribution**  
SAFRISS  
Dossier de presse  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

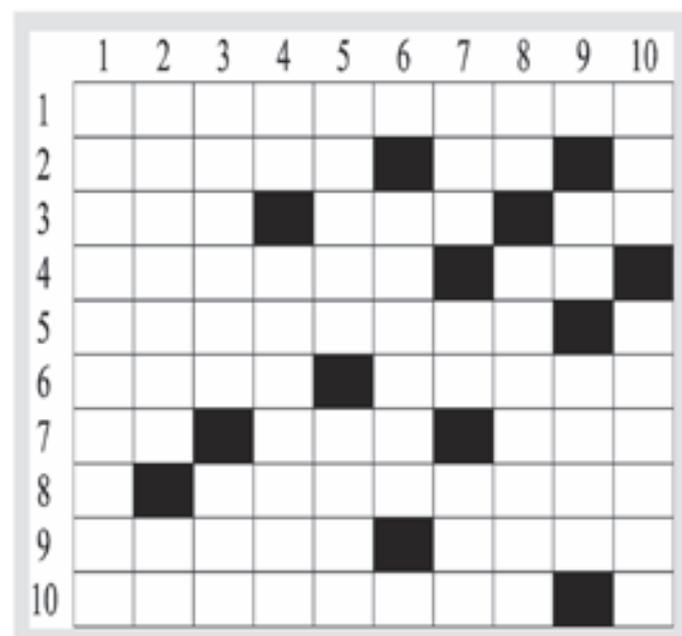
**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**المغرب OJD MAROC**

2017  
www.ojd.ma

## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- 1- Fondamentaliste
- 2- Chef de commune - Longueur jaune
- 3- Vêtu - Thymus - Pépini
- 4- Pingres - Période
- 5- Maux de sphincter
- 6- Indiens - Caverne
- 7- Ile de France - Râpé - Une des Cyclades
- 8- Compromis
- 9- Pesai l'emballage - Somptraosité
- 10- Très fatiguée

## VERTICALEMENT

- 1- Quand on garde trop longtemps l'enfant en soi
- 2- Ingénuité - Argon
- 3- Infusion - Vieille colère
- 4- Erbium - Ecourtai
- 5- tenus - Demi d'atomiste
- 6- Patriarche
- 7- Les absents - Personnel - Terre en mer
- 8- Affirmatif - Brègue
- 9- Indéfini - Couleur
- 10- Lentille bâtarde - Réflexions

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

		4	5		9	8		
			4					
2	3	1		7	9		6	
	7		9	5		8	4	
9			7					1
5	3		4		8		9	
4		9	7		1	6		2
				3				
		1	6		4	7		

## Difficile

		6	7			4		
				8				
2			5			1	3	
	3				2		8	
4							9	
5	1				4			
4	8		1				6	
		7						
9		2	3					

## Moyen

7			1	4		3		
	6			2	1		5	
		8		5				
	9		8			6		
6								2
		1			6		4	
				6		7		
1	7	4				9		
	2		9	8				1

## Expert

			4					5
	5	6		1				
		1					9	2
4	9			7				3
		3				2		
5			3				4	9
1	7					9		
			9	8			1	
3				5				

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

1	3	2	6	8	9	4	7	5
9	5	7	1	4	3	6	8	2
8	4	6	5	2	7	1	9	3
5	6	3	7	9	2	8	1	4
2	8	9	4	1	5	3	6	7
7	1	4	8	3	6	2	5	9
3	2	8	9	5	1	7	4	6
4	7	5	3	6	8	9	2	1
6	9	1	2	7	4	5	3	8

## Difficile

3	1	9	7	5	4	8	6	2
4	5	7	6	2	8	9	3	1
8	6	2	3	9	1	4	5	7
5	2	3	4	7	6	1	8	9
9	8	6	1	3	2	5	7	4
1	7	4	5	8	9	3	2	6
6	9	5	8	1	7	2	4	3
2	4	8	9	6	3	7	1	5
7	3	1	2	4	5	6	9	8

## Moyen

6	2	5	4	1	9	7	8	3
4	9	3	7	8	2	6	5	1
8	1	7	6	3	5	2	4	9
9	8	4	2	5	3	1	7	6
3	6	1	9	4	7	8	2	5
5	7	2	8	6	1	9	3	4
7	3	9	1	2	4	5	6	8
2	4	8	5	9	6	3	1	7
1	5	6	3	7	8	4	9	2

## Expert

3	7	5	8	1	9	2	4	6
2	1	6	4	3	7	8	9	5
8	4	9	5	6	2	3	1	7
5	2	4	9	7	3	1	6	8
6	8	1	2	5	4	9	7	3
7	9	3	6	8	1	4	5	2
9	6	2	7	4	8	5	3	1
1	5	8	3	9	6	7	2	4
4	3	7	1	2	5	6	8	9

# Economie

Selon le nouveau ministre de l'Economie  
La France a "un des pires déficits de (son) histoire"

Le nouveau ministre français de l'Economie, Antoine Armand, a jugé mardi que le déficit public de la France était "un des pires de (son) histoire".

"A part une ou deux années de crise exceptionnelle ces 50 dernières années, on a un des pires déficits de notre histoire. La situation est grave", a déclaré M. Armand sur la radio France Inter. Comme plusieurs autres Etats membres de l'UE, la France fait l'objet d'une procédure pour déficit excessif de la part de Bruxelles.

Concernant une éventuelle hausse des prélèvements pour certaines grosses entreprises, dont le numéro un du principal syndicat patronal français Medef, Patrick Martin, s'est dit "prêt à discuter" sous conditions, le ministre a répondu: "Nous allons y travailler avec lui, avec l'ensemble des entreprises de toutes les tailles, avec évidemment les partenaires sociaux". "Le dialogue avec les partenaires sociaux doit être repris", a ajouté le ministre.

"Nous allons travailler à la hauteur de la gravité de cette situation. (...) Mon travail, c'est que les prélèvements éventuels qui existeront n'entravent pas notre croissance, n'entravent pas la création d'emplois", a-t-il indiqué.

Le Premier ministre Michel Barnier avait évoqué dimanche des "prélèvements ciblés sur les personnes fortunées, ou certaines grosses entreprises" pour contribuer à redresser les finances publiques, fortement dégradées et menacées par une nouvelle dérive du déficit public cette année, après un premier dérapage en 2023, rapporte l'AFP.

"Les gens qui ont des patrimoines très importants, qui parfois d'ailleurs ne payent pas beaucoup d'impôts, (...) on va le regarder dans les prochaines semaines (...): peuvent-ils contribuer davantage dans la situation que nous connaissons?", a précisé mardi le ministre de l'Economie.

Le gouvernement français doit présenter début octobre, avec un retard inédit, un projet de budget pour 2025 avec l'objectif de tenter d'amorcer le redressement des comptes publics.

A l'instar du chef du gouvernement, Antoine Armand a répété que les classes moyennes ne seraient pas concernées par une éventuelle hausse de la fiscalité.

Un nouveau gouvernement marqué à droite a fait ses premiers pas lundi en France, avec un premier Conseil des ministres, deux mois et demi après des élections législatives anticipées qui n'ont dégagé aucune majorité et ont retardé l'élaboration du budget 2025.

## Groupe OCP : Fort rebond des résultats financiers au premier semestre 2024



Le Groupe OCP, acteur majeur des solutions de nutrition des plantes et des engrais phosphatés, a réalisé un fort rebond de ses résultats financiers au premier semestre 2024, affichant une croissance à deux chiffres de ses principaux indicateurs.

Ainsi, le chiffre d'affaires du Groupe s'est établi à 43,24 milliards de dirhams (MMDH) à fin juin 2024, en hausse par rapport aux 37,56 MMDH enregistrés au premier semestre 2023, indique l'OCP dans un communiqué sur ses résultats financiers.

Cette variation s'explique par la hausse des volumes d'exportation qui a compensé la baisse des prix de vente sur les trois segments (Roche, Engrais et Acide), précise l'OCP, notant que la progression du chiffre d'affaires des engrais et de l'acide phosphorique a été soutenue par l'augmentation des volumes vendus suite à une demande robuste en engrais dans certaines régions importatrices (Europe et Afrique) ainsi qu'à une demande en acide solide en Europe et croissante en Inde.

De son côté, l'EBITDA a connu une hausse significa-

tive de 113%, s'établissant à 16,31 MMDH au S1-2024, contre 7,67 MMDH à la même période de l'année précédente. La marge d'EBITDA a ainsi atteint 38%, illustrant la solide performance du Groupe et les gains en efficacité opérationnelle sur l'ensemble de la chaîne de valeur, rapporte la MAP.

Pour sa part, le résultat

opérationnel a également enregistré une forte hausse, s'élevant à 11,80 MMDH, contre 2,42 MMDH réalisés l'année précédente.

A fin juin 2024, la trésorerie et équivalents de trésorerie s'est élevée à 15,71 MMDH, tandis que la dette financière nette a atteint 81,02 MMDH, avec un ratio de levier financier de 2,13x, qui se compare à 2,32x, affiché à fin décembre 2023.

"Le Groupe OCP a réalisé de solides performances financières au premier semestre 2024, marquées par une croissance à deux chiffres de ses principaux indicateurs", a fait remarquer le Président-Directeur Général du Groupe OCP, Mostafa Terrab, cité par le communiqué.

"Le Groupe a su capitaliser sur l'augmentation de sa capacité de production d'engrais pour répondre à une demande en forte croissance sur plusieurs marchés stratégiques, tout en optimisant l'efficacité de sa production et de ses opérations à travers l'ensemble de la chaîne de valeur", a indiqué M. Terrab.

Et de noter que durant cette période, les conditions

de marché ont été caractérisées par une offre limitée et une demande soutenue, entraînant une baisse significative des stocks mondiaux.

"Dans ce contexte, OCP a su tirer parti de sa flexibilité industrielle et commerciale pour livrer en temps opportun des volumes significatifs de produits spécialisés, tels que le Triple Super Phosphate (TSP), qui a rebondi de près de 50%, répondant ainsi à la demande accrue dans certaines régions", a-t-il relevé, soulignant que "ces atouts, combinés à notre position de leader en matière de maîtrise des coûts, renforcent la compétitivité d'OCP et soutiennent des marges parmi les plus élevées du secteur".

Le Groupe poursuit sa stratégie de développement durable en augmentant ses capacités de production afin de contribuer à la sécurité alimentaire mondiale et en réalisant des investissements stratégiques dans des domaines clés tels que la gestion de l'eau, les énergies renouvelables, et le développement de l'ammoniac vert et de l'hydrogène vert.

”  
L'EBITDA a connu une hausse significative de 113 %, s'établissant à 16,31 MMDH au S1-2024, contre 7,67 MMDH au S1-2023

# Casablanca accueille la première édition du Business Forum ZLECAf Morocco

Le ministère de l'Industrie et du Commerce et la Confédération marocaine des exportateurs «ASMEX» co-organisent un forum d'affaires d'information et de sensibilisation sur les opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), sous le thème « Commerce Intra-Africain : Perspectives et opportunités », le 5 novembre 2024 à Casablanca.

Cette première édition du Forum d'affaires ZLECAf-Morocco vise à renforcer les liens historiques et socio-économiques du Royaume du Maroc avec les autres partenaires africains, à travers une coopération Sud-Sud consolidée et un partenariat gagnant-gagnant bénéfique dans le cadre de cette zone.

Ce Forum d'affaires, qui verra la participation de plusieurs ministres africains du Commerce, de personnalités éminentes, du secteur public, de représentants d'organismes chargés de la promotion commerciale, d'experts, du secteur privé, du monde académique et de la société civile, contribuera au renforcement de la position du Royaume du Maroc en tant

que hub stratégique pour l'Afrique.

L'objectif de cet événement est de sensibiliser les parties prenantes aux effets attendus de la mise en œuvre de la ZLECAf et présenter aux participants les opportu-

nités offertes par cet accord ainsi que les orientations stratégiques envisagées par le gouvernement dans sa mise en œuvre.

Le Forum constitue également l'occasion idoine pour recueillir les propositions des

participants au sujet de la stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf et des leviers pour une meilleure exploitation de cette zone.

Il est à noter que les débats de ce forum porteront sur des thèmes tels que les stratégies

de pénétration des marchés africains, les mécanismes de financements disponibles, les politiques publiques favorables au commerce intra-africain, ainsi que les meilleures pratiques pour tirer parti des avantages offerts par la ZLECAf.

Ce forum qui coïncide avec la célébration du 30ème anniversaire de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce (OMC), mettra en lumière l'essor de l'intégration des économies africaines dans le système commercial mondial.



Renforcer les liens socio-économiques du Royaume avec ses partenaires africains

## Vantage Capital conclut une transaction de 14 millions d'euros avec Société de production maraîchère Samir S.A.

Vantage Capital ([www.VantageCapital.co.za](http://www.VantageCapital.co.za)), le plus grand gestionnaire de fonds de dette mezzanine sur le continent africain, a annoncé récemment la conclusion d'un investissement mezzanine de 14 millions d'euros dans l'entreprise Société de production maraîchère Samir S.A. ("SPMS") pour financer une partie de son programme d'investissement.

SPMS a l'ambition de croître davantage et utilisera l'investissement de Vantage Capital pour financer sa stratégie de développement et tripler sa superficie cultivée, à plus de 300 hectares.

M. Samir Jbali, PDG de SPMS, a commenté : « Nous sommes très heureux de bénéficier du soutien de Vantage Capital. Cette transaction

marque une étape importante pour notre entreprise et nous permettra de mettre en œuvre notre vision stratégique à long terme pour étendre notre présence sur le marché».

M. Luc Albinski, Executive Chairman de Vantage Capital, a ajouté : « Nous sommes fiers de soutenir SPMS dans sa prochaine phase de croissance. Le secteur agricole est très dynamique au Maroc et SPMS a toujours fait preuve d'un leadership fort. Cette transaction représente notre quatrième opération dans le pays, et nous sommes ravis de fournir une solution mezzanine sur mesure à une entreprise détenue par son management en pleine croissance. »

M. Driss Benabdeslam, Partner chez Vantage Capital, a conclu : «

Notre investissement dans SPMS reflète notre confiance dans la vision stratégique de l'équipe managériale et l'excellence opérationnelle de l'entreprise au sein du secteur agricole. Nous nous réjouissons de l'opportunité de nous associer à une entreprise qui continue d'innover et de se positionner en leader dans la culture de produits de haute qualité. Nous sommes convaincus que cette transaction aura une valeur ajoutée significative pour toutes les parties prenantes. »

Cette transaction représente le 38ème investissement de Vantage Capital à travers quatre générations de fonds, avec un portefeuille d'investissements réparti sur onze pays africains.

SPMS a été fondée par M. Samir

Jbali et M. Samir Belhouari, deux agronomes marocains partageant une même vision entrepreneuriale. L'entreprise a connu une forte croissance depuis sa création, devenant ainsi un acteur agricole de premier plan.

Basée à Agadir, elle est spécialisée dans la production de tomates cerises depuis 1992, et à partir de 2014, dans les fruits rouges (framboises, myrtilles et mûres) grâce à un partenariat avec le groupe américain Driscoll's, leader mondial dans la vente de ces produits. L'entreprise gère actuellement une surface cultivée de 101 hectares et emploie plus de 2.000 personnes, principalement des travailleurs agricoles qu'elle forme aux pratiques agricoles modernes.

## Lever de rideau sur la 17<sup>ème</sup> édition du Festival international du film de femmes de Salé

Le rideau a été levé, lundi soir au cinéma Hollywood, sur la 17<sup>ème</sup> édition du Festival international du film de femmes de Salé, en présence de figures emblématiques du 7<sup>ème</sup> art et de personnalités du monde artistique, de la culture et des médias.

Organisé du 23 au 28 septembre par l'Association Bouregreg sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Festival représente une opportunité pour les femmes cinéastes de toutes origines géographiques, arabes, africaines et internationales, de débattre des questions liées à cette profession, de partager leurs expériences et expertise, et de discuter de la condition des femmes à travers des réalisations filmiques.

S'exprimant à cette occasion, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, a souligné que le cinéma marocain connaît un développement significatif sur tous les plans, notamment à travers un certain nombre de chantiers et de réalisations qui se traduisent par la quantité et la qualité des films produits au Maroc, atteignant près de 30 œuvres annuellement, et ce grâce notamment au soutien du Centre cinématographique marocain (CCM).

Dans une allocution lue en son nom, le ministre a mis en avant la place distinguée de la femme dans l'industrie du 7<sup>ème</sup> art, ainsi que sa présence dans les différents processus et étapes de la création cinématographique, notant que l'industrie



du cinéma marocain compte actuellement plus de 80 réalisatrices et 45 assistantes réalisatrices, ainsi que trois exploitantes de salles de cinéma et huit distributrices de films cinématographiques.

Pour sa part, le président de l'Association Bouregreg et président du Festival, Noureddine Chemaou, a indiqué que cette 17<sup>ème</sup> édition coïncide avec le chantier de réhabilitation et de valorisation du patrimoine matériel de la ville de Salé, faisant savoir que le public aura l'occasion d'assister, pour la première fois dans le cadre du Festival, à des projections en plein air dans les différents espaces de l'ancienne médina de Salé.

De son côté, l'ambassadeur de la Hongrie au Maroc, Miklos Erik Tromler, a rappelé que Rabat et Budapest ont signé, l'année dernière, une convention de coopération dans le domaine de coproduction cinématographique, visant à en-

courager la réalisation de films mettant en valeur la diversité de la culture et du patrimoine des deux pays.

Le vice-président de la région de Rabat-Salé-Kénitra, Aziz El Hilali, a souligné que cette manifestation culturelle internationale, centrée sur la création cinématographique féminine, est un hommage à la femme marocaine et une reconnaissance pour son rôle agissant dans le développement du Royaume dans divers domaines.

M. El Hilali a indiqué que la participation du Conseil de la région de Rabat-Salé-Kénitra à l'organisation de cet événement de grande envergure, reflète son engagement à soutenir les différentes initiatives qui contribuent au développement culturel, artistique et créatif du Maroc.

Dans la même veine, le maire et président du Conseil communal de Salé, Omar Sentissi, a souligné que

l'organisation du festival, à l'instar des autres manifestations dans la ville, s'inscrit dans le cadre du renforcement du rôle de Salé dans le développement culturel du Royaume, notamment dans le domaine cinématographique.

Il a également ajouté que cet événement culturel a acquis, au fil des années, une grande notoriété tant au niveau national qu'international, grâce à son ouverture constante sur les créations cinématographiques féminines marocaines et étrangères.

La cérémonie d'ouverture de cette 17<sup>ème</sup> édition a été marquée par un hommage rendu à des cinéastes pionnières du Maroc et d'ailleurs, notamment l'actrice égyptienne Dalia El Beheri pour son parcours remarquable dans le cinéma et la télévision, ainsi que l'actrice marocaine Saâdia Ladib pour son parcours cinématographique marquant.

Lors de la même cérémonie, il a été procédé à la présentation des membres du jury de la compétition officielle long métrage, présidé par l'actrice et réalisatrice marocaine Maryam Touzani, du jury de la compétition du film documentaire, présidé par Danielle Davie du Liban, et du jury du Prix jeune public, présidé par la réalisatrice et productrice Narjisse Tahiri.

Le public a assisté ensuite à la projection du portrait de la réalisatrice et pionnière du cinéma hongrois, Márta Mészáros, ainsi que d'extraits de films faisant partie du programme général du Festival.

## La magie de Tim Burton ensorcelle le box-office nord-américain



Le film "Beetlejuice Beetlejuice" et son royaume des morts continuent d'envoûter le public après un début en salles exceptionnel et engrange 26 millions de dollars de plus, selon les projections dimanche du cabinet spécialisé Exhibitor Relations.

Tim Burton a sorti le grand jeu pour la suite très attendue du premier volet de "Beetlejuice" sorti en 1988, devenu culte après des débuts en salle mitigés. Mais le "Beetlejuice" cru 2024, produit par Warner Bros, séduit et a déjà amassé un total de près de 227 millions de dollars aux États-Unis et au Canada.

Michael Keaton y rendosse à 73 ans le costume rayé du sinistre et farceur "bio-exorciste" tentant de rallier le monde des vivants.

Il partage la vedette avec deux stars déjà présentes dans le premier volet: Winona Ryder, 52 ans, et Catherine O'Hara, 70 ans, dans la peau d'une belle-mère et

belle-fille qui emménagent dans une maison hantée par un couple de fantômes.

Jenna Ortega, devenue star à 21 ans grâce à la série de Netflix "Mercredi" (inspirée de la famille Addams) produite par Tim Burton, figure parmi les nouveaux venus, avec Justin Theroux, Monica Bellucci et Willem Dafoe.

Sur ses talons, "Transformers: Le Commencement" effectue une entrée décevante dans les cinémas nord-américains.

Le film d'animation, petit dernier de la franchise Transformers, engrange 25 millions de dollars, en-deçà des estimations, qui visaient plutôt les 30 millions.

Josh Cooley, le réalisateur de Toy Story 4, revient à l'univers de la planète Cybertron avec ce long-métrage dont l'histoire se situe avant la série de films des Transformers.

Le podium est complété par de l'horreur avec l'angoissant remake américain

du film dano-néerlandais "Ne dis rien", qui récolte 5,9 millions de dollars, après des débuts très réussis le week-end dernier.

On y suit un couple qui, invité à séjourner dans une ferme britannique reculée, découvre rapidement que ses hôtes en apparence bienveillants sont en réalité des tueurs en série.

Dans le même registre, "Mother Land", dans lequel une mère et de ses fils jumeaux souffrent depuis plusieurs années de la présence d'un esprit maléfique, récolte 4,5 millions de dollars.

Le Marvel "Deadpool et Wolverine" engrange quant à lui 3,9 millions, avec ses super-héros portés par les stars Ryan Reynolds et Hugh Jackman.

Voici le reste du top 10:

6. "The Substance" (3,1 millions)
7. "Am I Racist?" (2,5 millions)
8. "Reagan" (1,8 million)
9. "Jung kook: I am still" (1,4 million)

# Une résidence artistique de rap au profit des jeunes de la région TTA

Un groupe de jeunes de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma a bénéficié, récemment, d'une résidence artistique de musique rap, encadrée par l'artiste marocain Samir Fakir, connu sous le nom de "Bliksem".

Organisé en partenariat avec la province de Chefchaouen, et avec le soutien du conseil provincial et du conseil communal de Chefchaouen, cet événement musical et éducatif, a inclus un masterclass sur le rap, notamment sur les techniques de composition, de création de rythmes à l'aide de logiciels, ainsi que sur les techniques d'enregistrement et de performance en public.

La résidence, organisée sous le slogan « Rythmes de l'espoir... », s'est conclue par un concert, tenu dimanche soir à la place Outa El Hammam à Chefchaouen, offrant aux jeunes participants l'occasion de mettre en pratique les techniques et principes appris lors de la masterclass.

Ce concert, auquel ont également participé plusieurs artistes montants, a permis aux jeunes bénéficiaires de se familiariser avec les performances musicales publiques, d'être en contact avec le public et de gagner en



confiance.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à faire du rap un outil de développement des talents, ainsi qu'à transmettre une culture d'espoir à travers l'art, indique un communiqué des organisateurs.

Elle a également pour objectif de favoriser l'excellence, de développer une identité créative et de transmettre

des valeurs de citoyenneté à travers un art engagé, notamment le rap, qui a su, au fil des années, conquérir nombre de jeunes. La masterclass a été précédée d'un processus de sélection exigeant, qui a abouti à la sélection de sept jeunes talents prometteurs issus des quartiers populaires de Tanger et Chefchaouen, choisis en fonction de leur talent et de leur ambition.

# Ouverture du 7<sup>ème</sup> Salon international d'art contemporain de Tanger

La 7<sup>ème</sup> édition du Salon international d'art contemporain de Tanger s'est ouverte, lundi à Borj Al Hajoui, au cœur de l'ancienne médina de la ville, en présence de personnalités du monde de l'art, de la culture et de la musique.

Initiée par l'Association Plume d'Afrique, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la culture et de la communication, cette manifestation culturelle se tient cette année sous le thème "La Pureté" et a comme invité d'honneur le Royaume du Bahreïn.

Dans une déclaration à la MAP, le président de l'Association Plume d'Afrique et fondateur du Salon, Abdelfattah Bellali, a indiqué que le thème de cette édition a été choisi compte tenu de la pureté et du message fort que porte l'art, un message qui transcende les frontières et qui diffuse amour et paix dans le monde.

Cette édition connaît la participation de 50 artistes, venus exposer leurs dernières œuvres créées avec différentes techniques, dont des techniques modernes à l'instar de la vidéo, a-t-il noté.

Il a, en outre, fait savoir que le Salon a reçu cette année plus de 500 demandes de participation, témoignant du succès de cette manifestation culturelle, relevant que la tenue de cet événement d'envergure a pour but de dynamiser la scène culturelle de Tanger.

Pour sa part, la plasticienne française, Monique Latouche, commissaire du Salon, a expliqué que la première salle de l'exposition comprend des œuvres d'articulant autour du thème de l'architecture avec de l'art abstrait, tandis que la deuxième salle abrite des œuvres d'art abstrait et de figuration.

Elle a, dans ce sens, souligné que le Salon connaît la participation d'artistes venus des quatre coins du monde, affirmant que la diversité dans la créativité de ces artistes en termes de représentation et d'aspects techniques fait toute la richesse de cette manifestation.

Quant à Tarik Sliki, président de l'Union des éditeurs marocains, il s'est arrêté sur la symbolique de l'organisation de cet événement à Tanger, ville cosmopolite historiquement connue pour être un lieu de rencontre des cultures.

Il a, en outre, évoqué le thème de cette édition, notant qu'il s'agit d'une rencontre d'artistes du monde autour du concept de la pureté culturelle et intellectuelle, en tant que valeurs importantes faisant partie de l'éthique de l'art.

Le Salon propose des œuvres de différents styles, allant de la figuration à l'art conceptuel en passant par l'abstraction, l'art brut, l'expressionnisme, le fantastique et l'insolite, ainsi que différentes techniques, dont les supports, l'huile, l'aquarelle, l'acry-

lique, le mixte et collage, en plus de sculptures en marbre, en bronze, en fer, en bois, en matériaux composites et de récupération, et des mosaïques.

Cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 30 septembre, entend mettre en valeur les échanges entre les différents artistes présents, en provenance de plusieurs pays dont la France, les Pays Bas, la Belgique, l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, les États-Unis, le Liban, l'Inde, l'Arabie Saoudite, la Jordanie, le Cameroun et Madagascar.

Parallèlement à l'exposition d'art, des visites guidées sont prévues au profit des étudiants des différentes écoles de Tanger, et ce en vue de sensibiliser les jeunes à l'art, sous ses différentes formes. Ce Salon privilégiera aussi le concept de la parole peinte, à travers des soirées dédiées à la poésie et au slam sur divers thèmes, notamment en rapport avec la pureté.

L'événement sera ponctué aussi par des concerts de musique, animés notamment par le maître de la musique andalouse, Omar Mettioui et son orchestre, ainsi que le Maître Abdellah El Gourid Boulkheir, maître incontesté de la musique Gnawa.

Le programme de cette édition comprendra aussi des tables rondes, des ateliers et des workshops, qui seront encadrés par une poignée d'artistes venus de divers horizons.

## Bouillon de culture

### Théâtre

"Al Haouz après le séisme, optimisme et espoir" est le thème de la troisième édition du Festival international du théâtre d'Al Haouz, prévue du 25 au 28 septembre.

Le programme de cette manifestation organisée par l'Association "scène théâtrale" d'Al Haouz, comprend notamment la présentation de pièces théâtrales du Maroc, de la Tunisie, de l'Égypte et du Sénégal, ainsi que des ateliers de formation dans le domaine de l'improvisation théâtrale à Ourika, Asni, Tameslouht et Tahanout.

### Rencontre

"L'héritage spirituel des descendants du prophète, les origines et les déterminants à l'ère actuelle : étude et évaluation" est le thème de la quatrième édition de la Rencontre spirituelle internationale qui sera organisée, le 3 octobre à Marrakech, par la Fondation Moulay Ali Cherif Al-Mourakouchi.

Cette rencontre vise à mettre en lumière la mémoire soufie du Royaume et son processus historique, à travers l'héritage spirituel de la famille du Prophète, afin de mettre en relief les fondements de l'identité spirituelle et culturelle du Maroc, tout en oeuvrant à sa consolidation et à sa diffusion au niveau national et international.

Initiée en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, l'Université Cadi Ayyad, la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines et l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation (AREF) de Marrakech-Safi, cette édition sera marquée par le lancement de la première édition du Prix Moulay Ali Cherif pour les études et la recherche scientifiques.

### Spectacle

L'institut français de Marrakech a abrité, récemment, un spectacle intitulé "Pas le temps pour le temps", une création de danse contemporaine du chorégraphe et directeur artistique Saïd El Haddaji.

La pièce implique un langage corporel basé sur des réflexions contextuelles au Maroc, depuis les quotidiens partagés de femmes habitant les montagnes de Chtouka Ait-Baha.

### Journée portes ouvertes

L'Institut français de Marrakech organise, samedi, une journée portes ouvertes pour la découverte de toute son offre culturelle et surtout, les cours de langue et les certifications.

Cette journée sera l'occasion pour le public (petits et adultes) de s'informer de près des différentes activités présentées par l'institut et de tirer profit des divers ateliers prévus et qui sont axés, entre autres, sur les activités numériques, les jeux vidéo, le cinéma pour enfants, la caricature et les cours de français.

Pendant le premier mois, Nana s'amusa joliment de son vieux. Il fallait le voir, toujours en petoche autour d'elle. Un vrai fouille-au-pot, qui tâtait sa jupe par derrière, dans la foule, sans avoir l'air de rien. Et ses jambes ! des cotrets de charbonnier, de vraies allumettes ! Plus de mousse sur le caillou, quatre cheveux frisant à plat dans le cou, si bien qu'elle était toujours tentée de lui demander l'adresse du merlan qui lui faisait la raie. Ah ! quel vieux birbe ! il était rien folichon !

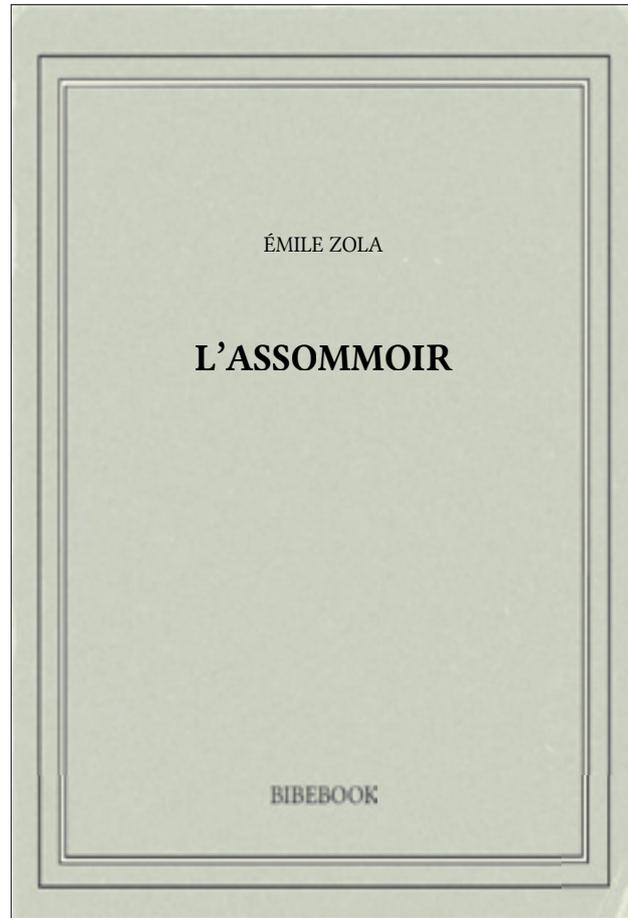
Puis, à le retrouver sans cesse là, il ne lui parut plus si drôle. Elle avait une peur sourde de lui, elle aurait crié s'il s'était approché. Souvent, lorsqu'elle s'arrêtait devant un bijoutier, elle l'entendait tout d'un coup qui lui bégayait des choses dans le dos. Et c'était vrai ce qu'il disait ; elle aurait bien voulu avoir une croix avec un velours au cou, ou encore de petites boucles d'oreille de corail, si petites, qu'on croirait des gouttes de sang.

Même, sans ambitionner des bijoux, elle ne pouvait vraiment pas rester un guenillon, elle était lasse de se retaper avec la gratte des ateliers de la rue du Caire, elle avait surtout assez de sa casquette, ce caloquet sur lequel les fleurs chipées chez Titreville faisaient un effet de gringenaudes pendues comme des sonnettes au derrière d'un pauvre homme. Alors, trotant dans la boue, éclaboussée par les voitures, aveuglée par le resplendissement des étalages, elle avait des envies qui la tortillaient à l'estomac, ainsi que des fringales, des envies d'être bien mise, de manger dans les restaurants, d'aller au spectacle, d'avoir une chambre à elle avec de beaux meubles.

Elle s'arrêtait toute pâle de désir, elle sentait monter du pavé de Paris une chaleur le long de ses cuisses, un appétit féroce de mordre aux jouissances dont elle était bousculée, dans la grande cohue des trottoirs. Et, ça ne manquait jamais, justement à ces moments-là, son vieux lui coulait à l'oreille des propositions. Ah ! comme elle lui aurait tapé dans la main, si elle n'avait pas eu peur de lui, une révolte intérieure qui la raidissait dans ses refus, furieuse et dégoûtée de l'inconnu de l'homme, malgré tout son vice.

Mais, lorsque l'hiver arriva, l'existence devint impossible chez les Coupeau. Chaque soir, Nana recevait sa raclée. Quand le père était las de la battre, la mère lui envoyait des torgnoles, pour lui apprendre à bien se conduire. Et c'étaient souvent des danses générales ; dès que l'un tapait, l'autre la défendait, si bien que tous les trois finissaient par se rouler sur le carreau, au milieu de la vaisselle cassée. Avec ça, on ne mangeait point à sa faim, on crevait de froid. Si la petite s'achetait quelque chose de gentil, un nœud de ruban, des boutons de manchettes, les parents le lui confisquaient et allaient le laver.

Elle n'avait rien à elle que sa rente de calottes avant de se fourrer dans le lambeau de drap, où elle grelottait sous son petit jupon noir qu'elle étalait pour toute couverture. Non, cette sacrée vie-là ne pouvait pas continuer, elle ne voulait point y laisser sa peau. Son père, depuis longtemps, ne comptait plus ; quand un père se soûle comme le sien se soûlait, ce



n'est pas un père, c'est une sale bête dont on voudrait bien être débarrassé. Et, maintenant, sa mère dégringolait à son tour dans son amitié.

Elle buvait, elle aussi. Elle entraînait par goût chercher son homme chez le père Colombe, histoire de se faire offrir des consommations ; et elle s'attablait très bien, sans afficher des airs dégoûtés comme la première fois, sifflant les verres d'un trait, traînant ses coudes pendant des heures et sortant de là avec les yeux hors de la tête. Lorsque Nana, en passant devant l'Assommoir, apercevait sa mère au fond, le nez dans la goutte, avachie au milieu des engueulades des hommes, elle était prise d'une colère bleue, parce que la jeunesse, qui a le bec tourné à une autre friandise, ne comprend pas la boisson. Ces soirs-là, elle avait un beau tableau, le papa pochard, la maman pocharde, un tonnerre de Dieu de cambuse où il n'y avait pas de pain et qui empoisonnait la liqueur. Enfin, une sainte ne serait pas restée là dedans. Tant pis ! si elle prenait de la poudre d'escampette un de ces jours ; ses parents pourraient bien faire leur mea culpa et dire qu'ils l'avaient eux-mêmes poussée dehors.

Un samedi, Nana trouva en rentrant son père et sa mère dans un état abominable. Coupeau, tombé en travers du lit, ronflait. Gervaise, tassée sur une chaise, roulait la tête avec des yeux vagues et inquiétants ouverts sur le vide. Elle avait oublié de faire chauffer le dîner, un restant de ragoût. Une chandelle, qu'elle ne mouchait pas, éclairait la misère honteuse

du taudis.

- C'est toi, chenillon ? bégaya Gervaise. Ah bien ! ton père va te ramasser !

Nana ne répondait pas, restait toute blanche, regardait le poêle froid, la table sans assiettes, la pièce lugubre où cette paire de sotlards mettaient l'horreur blême de leur hébètement. Elle n'ôta pas son chapeau, fit le tour de la chambre ; puis, les dents serrées, elle rouvrit la porte, elle s'en alla.

- Tu redescends ? demanda sa mère, sans pouvoir tourner la tête.

- Oui, j'ai oublié quelque chose. Je vais remonter... Bonsoir. Et elle ne revint pas. Le lendemain, les Coupeau, desotlés, se battirent, en se jetant l'un l'autre à la figure l'envolement de Nana. Ah ! elle était loin, si elle courait toujours ! Comme on dit aux enfants pour les moineaux, les parents pouvaient aller lui mettre un grain de sel au derrière, ils la rattraperaient peut-être. Ce fut un grand coup qui écrasa encore Gervaise ; car elle sentit très bien, malgré son avachissement, que la culbute de sa petite, en train de se faire carambolier, l'enfonçait davantage, seule maintenant, n'ayant plus d'enfant à respecter, pouvant se lâcher aussi bas qu'elle tomberait. Oui, ce chameau dénaturé lui emportait le dernier morceau de son honnêteté dans ses jupons sales.

Et elle se grisa trois jours, furieuse, les poings serrés, la bouche enflée de mots abominables contre sa garce de fille. Coupeau, après avoir roulé les boulevards extérieurs et regardé sous le nez tous les torchons qui passaient, fumait de nou-

veau sa pipe, tranquille comme Baptiste ; seulement, quand il était à table, il se levait parfois, les bras en l'air, un couteau au poing, en criant qu'il était déshonoré ; et il se rasseyait pour finir sa soupe. □

Dans la maison, où chaque mois des filles s'envolaient comme des serins dont on laisserait les cages ouvertes, l'accident des Coupeau n'étonna personne. Mais les Lorilleux triomphaient. Ah ! ils l'avaient prédit que la petite leur chierait du poivre ! C'était mérité, toutes les fleuristes tournaient mal. Les Boche et les Poisson ricanaient également, en faisant une dépense et un étalage extraordinaire de vertu. Seul, Lantier défendait surnoisement Nana. Mon Dieu ! sans doute, déclarait-il de son air puritain, une demoiselle qui se cavalaït offensait toutes les lois ; puis, il ajoutait, avec une flamme dans le coin des yeux, que, sacrédié ! la gamine était aussi trop jolie pour foutre la misère à son âge.

- Vous ne savez pas ? cria un jour madame Lorilleux dans la loge des Boche, où la coterie prenait du café, eh bien ! vrai comme la lumière du jour nous éclaire, c'est la Banban qui a vendu sa fille... Oui, elle l'a vendue, et j'ai des preuves !... Ce vieux, qu'on rencontrait matin et soir dans l'escalier, il montait déjà donner des acomptes. Ça crevait les yeux. Et, hier donc ! quelqu'un les a aperçus ensemble à l'Ambigu, la donzelle et son matou... Ma parole d'honneur ! ils sont ensemble, vous voyez bien !

On acheva le café, en discutant ça. Après tout, c'était possible, il se passait des choses encore plus fortes. Et, dans le quartier, les gens les mieux posés finirent par répéter que Gervaise avait vendu sa fille.

Gervaise, maintenant, traînait ses savates, en se fichant du monde. On l'aurait appelée voleuse, dans la rue, qu'elle ne se serait pas retournée. Depuis un mois, elle ne travaillait plus chez madame Fauconnier, qui avait dû la flanquer à la porte, pour éviter des disputes. En quelques semaines, elle était entrée chez huit blanchisseuses ; elle faisait deux ou trois jours dans chaque atelier, puis elle recevait son paquet, tellement elle cochonnait l'ouvrage, sans soin, malpropre, perdant la tête jusqu'à oublier son métier.

Enfin, se sentant gâcheuse, elle venait de quitter le repassage, elle lavait à la journée, au lavoir de la rue Neuve ; patauger, se battre avec la crasse, redescendre dans ce que le métier a de rude et de facile, ça marchait encore, ça l'abaissait d'un cran sur la pente de sa dégringolade. Par exemple, le lavoir ne l'embellissait guère. Un vrai chien crotté, quand elle sortait de là dedans, trempée, montrant sa chair bleuie. Avec ça, elle grossissait toujours, malgré ses danses devant le buffet vide, et sa jambe se tortillait si fort, qu'elle ne pouvait plus marcher près de quelqu'un, sans manquer de le jeter par terre, tant elle boitait.

(À suivre)

**FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS**  
**CABINET FIDUCIAIRE**  
 TEL : 06 71 66 19 18 /  
 06 61 86 89 08

Aux termes d'un acte S.S.P en date de 06/09/2024 à SETTAT il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

1- Dénomination: HASSOU CASH SARL AU  
 2- Siège social: HAY ESSALAM TRANCHE 5 N 446 BOUTIQUE RDC SETTAT.  
 3- Objet social: TRANSFERT D'ARGENT  
 4- Durée : la société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au R.C.  
 5- Capital Social : 100 000,00 dhs divisé en 100 parts social de 100 dhs chacune. Le capital social est entièrement libéré, souscrite en totalité à Mr HASSOU ANASS Associé unique.

6- La Gérance : la société est gérée par Mr HASSOU ANASS pour une durée illimitée.  
 7- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.  
 8- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de 1er instance de Settata et immatriculée au registre de commerce sous le 7891 le 13/09/2024. N° de dépôt : 324/24.

N° 6513/PA

**PRESTIGE IMMOBILIER NADOR**  
**CONSTITUTION**

1- Aux termes d'un acte sous seing privé, à Nador, en date du 18/09/2024, il a été établi les statuts d'une SARL AU, dont les caractéristiques sont :

Dénomination : «PRESTIGE IMMOBILIER NADOR» SARL AU  
 Objet : PROMOTION IMMOBILIER.

LOTISSEMENT ET MARCHÉ DE TERRAINE.  
 TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION.

Et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières, de représentations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci dessus énoncé ou susceptible d'en favoriser le développement de la société.

Siège Social: QUARTIER AARID GROUPE 01 RUE TAOUIMA N° 504 1ER ETAGE NADOR.

Durée : 99 ans.  
 Capital Social : 100 000,00 Dhs divisé en 1000 Parts sociales de 100 Dhs chacune réparties comme suit :

• Mr. ASBAI SAMIR : 1000 Parts  
 Gérance : Mr. ASBAI SAMIR

Signature social: la société fonctionne avec la signature unique du gérant.  
 Bénéfice : 5 % pour la réserve, le reste sera réparti entre les associés.

II – Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ere instance de Nador, sous N°8607, le 23/09/2024.

Pour extrait et mention

**LA GERANCE**  
**N° 6514/PA**

**AMAZON TOUR MOROCCAN**  
 Sarl A.U. au capital de 100 000,00 Dh –  
 Siège social : 265, Bd Zerkouni Etg 9 n° 92 Casablanca  
**CONSTITUTION DE SOCIETE**

En date du 06 Septembre 2024 et par un acte sous seing privé, M. ZOUKHRI MOHAMED MOUNIR a établi les statuts d'une SARL d'associé unique dont les principales caractéristiques sont les suivantes

- Dénomination : AMAZON TOUR MOROCCAN  
 - Objet : Transport de personnes pour autrui et autres transports terrestres de voyageurs – Import – Export  
 - CAPITAL : 100 000,00 dh  
 - Siège social : 265, Bd Zerkouni 9ème étage n° 92 Casablanca

- Gérance : ZOUKHRI MOHAMED MOUNIR  
 Les documents relatifs à cette constitution ont été déposés auprès du secrétariat de greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 23 Septembre 2024 et la société a été immatriculée sous le numéro 934756 .

Pour extrait et mention la gérance

N° 6515/PA

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Intérieur  
 Province de khemisset  
 Commune de khemisset  
 Direction des services DAF/SM  
 Avis d'appel d'offres ouvert international N°14/2024

Le 23/10/2024 à 11H, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le président de la commune de Khemisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix N°14/2024 pour : ACHAT DE FOURNITURE POUR ENTRETIEN COURANT D'OUVRAGES D'ELECTRICITE PUBLIQUE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE KHEMISSSET (EN LOT UNIQUE)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 547 664 ,00 dhs (un million cinq cent quarante-sept mille six cent soixante-quatre dirhams TTC).

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 25 000,00 dhs (vingt cinq mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34,37 et 135 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

-Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics

accessible à l'adresse :www.marchespublics.gov.ma et conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.  
 -Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 6516/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'INTERIEUR**  
**WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT**  
**PREFECTURE DE CASABLANCA**  
**PREFECTURE DES ARRONDISSEMENTS DE BEN M'SICK**  
**SECRETARIAT GENERAL**  
**D.R.H.B./SLM**  
 Avis d'appel d'offres ouvert international n° 04/2024

Le 18/10/2024 à 10h du matin, il sera procédé, dans les bureaux du Secrétaire Général de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'Sick à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix, n° 04/2024, pour « Achat du matériel informatique destiné à la plateforme du réseau de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'Sick ».

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Un Million Deux Cent Soixante Six Mille Dirhams et Zéro Centimes TTC (1 266 000,00 dhs TTC.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt Cinq Mille dirhams (25 000,00 dhs) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les prospectus et notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés -plus fermés- dans le bureau du service de la logistique et des marchés de la préfecture d'Arrondissements de Ben M'Sick au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 6517/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'INTERIEUR**  
**WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT**  
**PREFECTURE DE CASABLANCA**  
**PREFECTURE D'ARRONDISSEMENTS DE BEN M'SICK**  
**SECRETARIAT GENERAL**  
**D.R.H.B./SLM**

**Programme prévisionnel triennal modifié**

Maître d'ouvrage : Le Gouverneur de la Préfecture d'Arrondissement de Ben M'Sick  
 Année budgétaire : 2024.

Le programme prévisionnel des marchés que Le Gouverneur de la Préfecture d'Arrondissement de Ben M'Sick (Maître d'ouvrage) envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024 et les deux années suivantes 2025 et 2026 est présenté ci-après :

**a) Prestations de travaux**

Année budgétaire 2024

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
2	Entretien des Aménagements administratifs relevant de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'Sick	Préfecture d'Arrondissements de Ben M'Sick	2800 000,00 dhs	A.O.D	Juillet	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivants :

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution
1		

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1		

**b) Prestations de fournitures**

Année budgétaire 2024

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Achat des fournisseurs informatiques destinés au Secrétariat Général de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'Sick	280 000,00 dhs	Préfecture d'Arrondissements de Ben M'Sick	Bon de commande	septembre	
2	Achat des fournisseurs de bureau destinés au Secrétariat Général de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'Sick	271 912,00dhs	Préfecture d'Arrondissements de Ben M'Sick	Bon de commande	septembre	
4	Achat de matériel informatique destiné au Secrétariat Général de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'Sick	300 000,00 dhs	Préfecture d'Arrondissements de Ben M'Sick	Bon de commande	Juillet	
5	Achat de matériel informatique destiné à la plateforme du réseau de la Préfecture de Ben M'Sick	1 260 000,00 dhs	Préfecture d'Arrondissements de Ben M'Sick	A.O.D	octobre	

**c) Prestation de service :**

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Formation continue des fonctionnaires et cadres de la préfecture	130 000,00 dhs	Préfecture d'Arrondissements de Ben M'Sick	Bon de commande	septembre	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivants.

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution
1		

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1		

N° 6412/PA

Royaume du Maroc



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS  
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION  
Région Marrakech-Safi  
Direction Provinciale de Safi

**AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N°:06/S/CA/2024**  
(Séance publique)

Le **22/10/2024 à 10h**, il sera procédé à la salle de réunion de la Direction Provinciale de Safi Rue Damas, Ville Nouvelle Safi, l'ouverture des plis relatif à la consultation architecturale ouverte suivante :

Désignation des prestations	Le budget prévisionnel maximum des travaux en Dhs (HT)
Etudes Architecturales et Suivi des Travaux d'achèvement de Construction du lycée collégial AHMED CHOUKRI à la commune territoriale Safi , Province de Safi	5 500 000,00 Cinq Million Cinq Cent mille Dirhams HT

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles **103 à 105** du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés relevant du service AAF de la direction provinciale de SAFI relevant de l'AREF MS
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission des appels d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article n° 04 du règlement de consultation.

**NB: Les pièces déposées doivent être originales ou copies certifiées conformes à l'original.**

Une visite des lieux sera prévue **16/10/2024 à partir de 11h**

Le départ se fera à partir du siège de la Direction Provinciale de Safi

N° 641B/PA

Royaume du Maroc



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS  
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION  
Région Marrakech-Safi  
Direction Provinciale de Safi

**AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N°:07/S/CA/2024**  
(Séance publique)

Le **23/10/2024 à 10h**, il sera procédé à la salle de réunion de la Direction Provinciale de Safi Rue Damas, Ville Nouvelle Safi, l'ouverture des plis relatif à la consultation architecturale ouverte suivante :

Désignation des prestations	Le budget prévisionnel maximum des travaux en Dhs (HT)
Etudes Architecturales et Suivi des Travaux d'achèvement des travaux de Construction du lycée Qualifiant ABDELKBER EL KHATIBI à la commune territoriale Safi, Province de Safi	7 500 000,00 Sept Million Cinq Cent mille Dirhams HT

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles **103 à 105** du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés relevant du service AAF de la direction provinciale de SAFI relevant de l'AREF MS
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission des appels d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article n° 04 du règlement de consultation.

**NB: Les pièces déposées doivent être originales ou copies certifiées conformes à l'original.**

Une visite des lieux sera prévue **16/10/2024 à partir de 11h**

Le départ se fera à partir du siège de la Direction Provinciale de Safi

N° 641B/PA

Royaume Du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Safi

**Appel d'offres ouvert National sur offres de prix N°: 38/S/2024**  
(Séance publique)

Le **24/10/2024 à 11h**, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, ayant pour objet L'exécution des Etudes techniques et Suivi des Travaux d'achèvement de Construction du lycée collégial AHMED CHOUKRI à la commune territoriale Safi , Province de Safi

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Cautionnement provisoire en dhs		Estimations de la prestation en dhs TTC	
En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
2640,00	Deux Mille Six cent Quarante Dirhams	130 000,00	Cent trente Mille Dirhams TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chabanne 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Toutefois le dossier technique doit comprendre : Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans les domaines d'activité exigé :

- \* D14 : Calcul de structures pour bâtiments à tous usages
- \* D15 : Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages
- \* D16 : Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages.

Une visite des lieux sera prévue **16/10/2024 à partir de 11h**

Le départ se fera à partir du siège de la Direction Provinciale de Safi

N° 6421/PA

Royaume Du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Safi

**Appel d'offres ouvert National sur offres de prix N°: 37/S/2024**  
(Séance publique)

Le **24/10/2024 à 10 h**, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, ayant pour objet L'exécution des Etudes techniques et Suivi des Travaux d'achèvement de Construction du lycée Qualifiant ABDELKBER EL KHATIBI à la commune territoriale Safi , Province de Safi

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Cautionnement provisoire en dhs		Estimations de la prestation en dhs TTC	
En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
3 600,00	Trois Mille Six Cent Dirhams	100 000,00	Cent Quatre Vingt Mille Dirhams TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chabanne 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Toutefois le dossier technique doit comprendre : Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans les domaines d'activité exigé :

- \* D14 : Calcul de structures pour bâtiments à tous usages
- \* D15 : Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages
- \* D16 : Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages.

Une visite des lieux sera prévue **16/10/2024 à partir de 11h**

Le départ se fera à partir du siège de la Direction Provinciale de Safi

N° 6420/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE BÉRKANE  
PACHIALIK D'AKLIM  
COMMUNE D'AKLIM  
N° 99/ C.A.K /D.S.G.R.H

**ARRETE**

Le président du conseil de la commune d'Aklim,

- Dahir n° 1-58-008 du 4 chaabane 1377 (24 février 1958) portant statut général de la fonction publique
- Dahir n° 1.15.85 du 7 Juillet 2015 portant promulgation de la loi organique n° 14.113 relative aux communes
- Décret royal n° 401-67 du 13 rebia I 1387 (22 juin 1967) portant règlement général des concours et examens pour l'accès aux cadres, grades et emplois des administrations publiques
- Décret n° 2.77.738 du 13 chaoual 1387 (27 septembre 1977) portant statut particulier du personnel communal.
- Décret n° 2.04.403 du 2 décembre 2005 fixant les conditions d'avancement de grade des fonctionnaires d'Etat.
- Décret n° 2.10.452 du 20 kaada 1431 (29 octobre 2010) relatif au statut particulier du corps interministériel des adjoints techniques tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2.22.608 du 10 safar 1444 (7 septembre 2022).
- Décret n° 2.05.72 du 29 choual 1426 (2 décembre 2005) relatif au statut particulier du corps des techniciens communs aux administrations publiques

**ARRETE :**

**Article Premier :** Sera Organisé le 24 octobre 2024 au siège de la commune d'Aklim examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade adjoint Technique 1<sup>er</sup> grade échelle 8 au profit des adjoints Techniques 2<sup>ème</sup> grade échelle 6 ayant passé 6 ans en ce titre.

**Article Deuxième :** Sera Organisé le 16 Décembre 2024 au siège de la commune d'Aklim examens d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade technicien 1<sup>er</sup> grade , au profit des techniciens du 2<sup>ème</sup> grade ayant passé 6 ans en ce titre.

**Article :** Les demandes de participation aux dits examens doivent être déposés auprès du bureau des ressources humaines de la commune, dans les délais suivants :

- jusqu'au 17/10/ 2024 pour les adjoints Techniques.
- jusqu'au 09/12/ 2024 pour les techniciens.

N° 6522/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE SIDI BENBOURJ  
CERCLE DE ZEMAMRA  
CAIDAT DE LGHARBA  
Commune Territoriale de LGHARBA  
DIVISION DES SERVICES COMMUNAUX  
BUREAU TECHNIQUE

**Avis d'appel d'offres Ouvert National**  
N° : 09/2024/CT

Il sera procédé dans la salle de réunion de la commune **Territoriale de lgharbia**, sis au centre de lgharbia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres **Ouvert National** sur offres des prix, pour :

N° d'appel d'offre Ouvert National	L'objet de l'offre Ouvert National	L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage en dhs	Montant de cautions Prévisible en dhs	Lieu : date et heure de la séance d'ouverture des plis
092024CT	Travaux d'aménagement et Réhabilitation Des Pistes avec Matériaux en GNF aux Dossiers Suivants : Ouled el Mahdi - Ouled M'hannem Ben Abdoulam - Lammaira - Laqaba - Draben - Ouled Zhal - Snyara - Tiser - Ouled Si Mansour - et Lgharba Sis à la Commune Territoriale de Lgharbia - Province de sidi Bouzour	(1 959 000,00 dhs ) Un million, Neuf Cent Cinquante-Neuf mille Dirhams, 00 Cts TTC	(39 000,00 dhs ) (Trente- Neuf mille Dirhams, 00 Cts )	Au siège communal de lgharbia en date de 22/10/2024 à 11.00 heures Du matin

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif au marché publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), et Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la **dématérialisation des procédures**, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.
- Les concurrents doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification délivrée par le ministère d'équipement, de transport et de logistique, justifiant les domaines d'activité exigés dans :

Secteur	Qualifications Exigies	Classe
B : (Travaux routiers et voirie urbaine)	• B1 : Travaux de terrassements routiers courants • B3 : Ouvrages d'aménagement routiers et traitement de l'environnement	3

N° 6525/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم الجديدة  
دائرة العوزية  
قيدادة أوكلا رحمون  
جماعة أوكلا رحمون

**قرار رقم 18 بتاريخ 2024/09/23**  
يتعلق بفتح امتحان القواعد المهنية  
برسم سنة 2023 لتأهيل تلاميذ من الدرجة  
الثانية الستم 10 للقواعد المهنية أوكلا رحمون  
إن رئيس المجلس الجماعي أوكلا رحمون

- بناء على الظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر في 4 شوال 1377 الموافق 24 فبراير 1958 بمثابة النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية ، حسبما وقع توقيده وتتميمه ؛
- وعلى الظهير الشريف رقم 1.15.85 الصادر في 20 رمضان 1436 الموافق 07 يوليوز 2015 بتفاد القانون التنظيمي رقم 113-14-14 المتعلق بالمعادلات ، وعلى المرسوم الملكي رقم 401.67 الصادر في 13 من ربيع الأول 1387 الموافق 22 يونيو 1967 بمن نظام عام للمباريات و التمتع بالخاصة بواجبات و درجات و مناصب الإدارات العمومية ، كما وقع توقيده وتتميمه .
- وعلى المرسوم رقم 2.77.738 الصادر في 13 شوال 1387 الموافق ل 27 شتنبر 1977 في شأن النظام الأساسي الخاص بموظفي الجماعات حسب ما وقع توقيده وتتميمه ؛
- وعلى المرسوم رقم 2.04.403 الصادر في 29 من شوال 1426 الموافق 2 ديسمبر 2005 بتحديد شروط توظيف موظفي الترتيب في الدرجة أو الإلتزام ، حسبما وقع توقيده وتتميمه ؛
- وعلى المرسوم رقم 2.05.1967 الصادر في 29 من شوال 1426 الموافق 2 ديسمبر 2005 بتحديد شروط ترقية وتقييم موظفي الإدارات العمومية ؛
- وعلى المرسوم رقم 2.05.72 الصادر في 29 من شوال 1426 الموافق 2 ديسمبر 2005 بشأن النظام الأساسي الخاص بموظفي الجماعات المشتركة بين الوزارات ولاسيما المواد 09-08-10 و 11 و 12 ؛
- وبناء على قرار الوزارة المتضمنة لدى رئيس الحكومة المملكة بالانقلاب الرقسي وإصلاح الإدارة رقم 2062-23 الصادر في 08 محرم 1445 الموافق ل 26 يوليوز 2023 بتحديد إجراءات تنظيم امتحان القواعد المهنية لتزويج تلاميذ من الدرجة الثانية والثالثة والأولى بوزارة الداخلية.

**تتميم ما فات**

- الفصل الأول :** يفتح امتحان القواعد المهنية برسم سنة 2023 لتأهيل تلاميذ من الدرجة الثانية الستم 10 في وجه موظفي جماعة أوكلا رحمون المتوفرين إلى غاية 31 دجنبر 2023 على 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في درجة تلميذ من الدرجة الثانية الستم 09
- تاريخ إجراء المباراة 20 أكتوبر 2024 على الساعة الثامنة صباحا.
- المكان : قاعة الاجتماعات بقرى جماعة أوكلا رحمون.
- تاريخ إيداع الترشيحات : ابتداء من تاريخ نشر الإعلان إلى غاية 18 أكتوبر 2024.
- و بعد التسليم المباشر بشأها في جرد، مناصب واحد .
- الفصل الثاني: يشمل امتحان القواعد المهنية على اختبار كتابي واختبار تطوي أو تطليقي أو هما معا بعد مواضعها وحددا ومعلماتها كما يلي:

المقطع	العدد	الامتحانات
اختبار كتابي: موضوع عام أو أسئلة محددة المتعلقة بامتحان مخصص منطقة ذات صلة بوزارة الداخلية أو بتعليم والوظائف المرتبطة بالدرجة المستهدفة بالمشاكل.	3 المتساوية مع 3	الامتحانات
اختبار تطوي أو تطليقي أو هما معا: فائز فيه لجنة الامتحان مع المترشحين مخصص منطقة ذات صلة بوزارة الداخلية أو بتعليم والوظائف المرتبطة بالدرجة المستهدفة بالمشاكل.	3 أكثر من 15 و أقل من 30	الامتحانات

N° 6523/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région de Casablanca - Settat  
Province de Settat  
Cercle d'El Borouj  
Caidat laqraqa ouled ameur  
Commune Ouled Ameur

**Avis d'examen D'aptitude Professionnelle**

Le président de la Commune Ouled Ameur annonce à tous les fonctionnaires de la commune que cette dernière organise un examen d'aptitude professionnelle pour l'avancement dans le grade d'adjoint technique 1<sup>er</sup> grade et d'adjoint administratif grade principal, au titre de l'année 2024, au siège de la commune Ouled Ameur, cet examen est ouvert aux fonctionnaires justifiant au moins six ans de service effectif en qualité de adjoint technique 2<sup>ème</sup> grade jusqu'au 26/10/2024 et au 31/10/2024 pour les adjoints administratifs 1<sup>er</sup> grade.

Les candidats concernés doivent déposer leurs dossiers au bureau d'ordre de la commune et selon le tableau ci-dessous.

Grade d'avancement	Dernier délai du dépôt de dossier	Date et lieu de l'examen écrit	Nombre de postes est limité à	Observations
adjoint technique 1 <sup>er</sup> grade	18/10/2024	Le 26/10/2024 A partir de 10 h au siège de la C.T d'Ouled Ameur.	14 %	/
Adjoint administratif grade principal	25/10/2024	31/10/2024 A partir de 10 h au siège de la C.T d'Ouled Ameur	14 %	

Les examens sont composés d'épreuves écrites et orales .

N° 6524/PA

**STE HANY TRAVAUX ET  
NEGOCE**  
SARL AU CAPITAL DE  
100 000 DHS  
CESSION DES PARTS  
SOCIALES

Aux termes de l'assemblée Générale Extraordinaire du 22.08.2024 la société HANY TRAVAUX ET NEGOCE SARL A.U au capital de 100 000 dhs et dont le siège social est à Casablanca GR ATTAKADOUH GH 2-17 ETG 2 SIDI BERNOUSS, il a été décidé ce que suit :

- APPROBATION DES CESSIONS DES PARTS SOCIALES ENTRE M. EL HAOUZI JAMAL CEDANT D'UNE PART ET M. EL FAIZ MOHAMED CESSIONNAIRE.
  - DEMISSION DU GERANT M. EL HAOUZI JAMAL.
  - NOMINATION DE M. EL FAIZ MOHAMED NOUVEAU GERANT DE LA SOCIETE
  - MISE A JOUR DES STATUTS DE LA SOCIETE.
- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 23/09/2024 sous le N° 934723.

N° 6528/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province D'El Kelaa  
Sraghna  
Cercle de Tamellalet  
Caidat de Zemrane  
Charquia  
Commune de Zemrane  
Charquia  
Avis d'appel d'offres  
ouvert national  
N° : 11/2024  
(Séance publique)

Le 23/10/2024 à 11 : 00 h , il sera procédé dans le bureau de président de la Commune de Zemrane Charquia Province D'El Kelaa Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° : 11/2024 relatif à : l'ACHAT DES AMPOULES A ENERGIE SOLAIRE POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC A LA COMMUNE ZEMRANE CHARQUIA PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau des marchés de la Commune Zemrane Charquia ou peut être téléchargé à partir du portail des mar-

chés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma .

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 377 520,00 DHS (Trois Cent Soixante dix sept mille cinq Cent Vingt DHS 00 Centimes) TTC .

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 7 000,00 DHS (sept mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-341 du 08-03-2023 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma Conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation de l'appel d'offres.

N° 6529/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi  
Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna  
Service des affaires administratives et financières  
Avis d'appel d'offres ouvert n° : 34/KS/2024

Le 17/10/2024 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale, sise à Boulevard Youssef Ibn Tachafine

El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix n°34/KS/2024, pour objet : - Prestation de restauration au profit des cantines scolaires des lycées collégiaux et qualifiants relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna en deux lots -

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n° 01 : 2 906 640,00 (Deux millions neuf cent six mille six cent quarante dirhams);

- Lot n° 02 : 3 585 120,00 (Trois millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille cent vingt dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit: Lot n°01 : 50 000,00 (Cinquante mille dirhams)

Lot n°02 : 60 000,00 (Soixante mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 07 du règlement de consultation

N° 6530/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi  
Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna  
Service des affaires administratives et financières  
Avis d'appel d'offres ouvert n° : 35/KS/2024

Le 17/10/2024 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale, sise à Boule-

vard Youssef Ibn Tachafine El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix n°35/KS/2024, ayant pour objet :

Prestation de restauration au profit des internats des lycées collégiaux et qualifiants relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna en lot unique

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

7 838 270,00 dhs (Sept millions huit cent trente-huit mille deux cent soixante-dix dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 120 000,00 dhs(Cent vingt mille dirhams )

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 07 du règlement de consultation.

N° 6531/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
D.A.A/S.B.M  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SIMPLIFIÉ N°  
94/2024/INDH

Le 07 Octobre 2024 à 10 h , Il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle de réu-

nions siège Province El Jadida, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N°94/2024/INDH du 07 Octobre 2024 Pour TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT DES BLOCS SANITAIRES A L'ECOLE OULED HIMID A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED RAHMOUNE ET LYCEE COLLEGIAL ALLAL AL FASSI A LA VILLE BIRJID- PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma .

L'estimation des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme deux cent soixante huit mille sept cent soixante dix dirhams et 84 cts T.T.C (268.770,84 dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq mille dirhams (5.000,00 dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 6532/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS  
OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR

Le 10/10/2024 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla, Quartier Administratif à Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°26/2024/SMG du 18/10/2024, pour Prestations d'Entretien des Espaces Verts de l'Office Régional De Mise En Valeur Agricole du Tadla.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Quatre Cent Soixante Mille Deux Cent Dirhams, toutes taxes comprises (460 200,00 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Neuf Mille Dirhams (9 000,00 DH);

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Il est prévu une visite des lieux le 10/10/2024. Le rendez-vous est fixé à 10 heures Au Service des Moyens Généraux de l'ORMVA du Tadla

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation de l'appel offres.

N° 6533/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL HAÏB  
CERCLE D'AIN TAOUJDATE  
CAIDAT D'AIT BOUBEMANE  
COMMUNE D'AIT HARZALLAH

**AVIS EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**

Le Président de la Commune d'Ait harzallah, organise le 28 Octobre 2024, examen d'aptitude professionnelle pour le grade technicien 2eme grade, au titre de l'année 2024, au profit des fonctionnaires de la Commune d' Ait Harz Allah ayant six ans d'anciennetés dans leurs grades au premier examen écrit .

Les fonctionnaires intéressés doivent déposer leurs demandes de candidature à la division des ressources humaines de la commune d'Ait Harz Allah avant le 25 Octobre 2024 jusqu'à 16h.

N° 6527/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Équipement et de l'au  
Direction Régionale de l'Équipement du  
Transport et de la Logistique de  
Casablanca - Settat

**AVIS DE REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLS  
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL  
N° 06/2024/DRE**

Relatif à :

**Etude De Définition De L'Autoroute Reliant L'Autoroute Continentale Casablanca-Rabat Et L'autoroute Casablanca-Had Soualem Et Dar Bouazza.**

Le Directeur Régional de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca - Settat porte à la connaissance du Public les rectifications ci-après :

« La séance d'ouverture des plis prévue le 26/09/2024 à 10h est reportée au 09/10/2024 à 10H. »

Toutes les autres informations concernant ledit appel d'offres demeurent inchangées.

N° 6526/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
Et de la Protection sociale  
Délégation Provinciale  
Centre Hospitalier  
Provincial  
Tan-Tan  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
SUR OFFRE DE PRIX  
N° 01/2024  
(MARCHÉ  
RECONDUCTIBLE)  
(Séance publique)

Le 21/10/2024 à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de l'hôpital Hassan II ,CHP Tan-Tan à l'ouverture de plis relatifs à l'appel d'offres ouvert International sur offres de prix n°01/2024, ayant pour objet : la maintenance préventive et curative des équipements médico-techniques installés au centre hospitalier provincial Tan-Tan, divisé en lots suivants :  
Lot 1 : Equipements de laboratoire.  
Lot 2 : Equipement de radiologie.  
Lot 3: Echographes  
Lot 4: Equipement de stérilisation  
Lot 5 : équipements d'anesthésie et réanimation  
Lot 6 : Equipement d'exploration  
Lot 7 : équipements de cabinet dentaire.

LOT 8 : ECHOCARDIOGRAPHIE  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations est fixée à :

- Lot 1 : Equipements de laboratoire : (Deux Cent Quatre Vingt Six Mille Six Cent Quatre Vingt dhs ttc) 286 680,00 dhs ttc
- Lot 2 : Equipements de radiologie : (Cent Mille Trois Cent Vingt dhs ttc) 103320,00 dhs ttc
- Lot 3: Echographes (Cent Mille Huit Cent dhs ttc) 108000,00 dhs ttc
- Lot 4 : Equipement de stérilisation (Quatre Vingt Mille Cent Soixante dhs ttc) 80 160 dhs ttc
- Lot 5 : équipements d'anesthésie et réanimation (Cent Quinze Mille deux Cent dhs ttc) 115 200,00 dhs ttc
- Lot 6 : Equipement d'exploration (Quatre Vingt Dix Mille dhs ttc) 90 000,00 dhs ttc
- Lot 7 : équipements de cabinet dentaire : (Quarante Deux Mille dhs ttc) 42000,00 dhs ttc.
- LOT 8 : ECHOCARDIOGRAPHIE : ( Cent Mille Huit Cent dhs ttc) 108000,00 dhs ttc.

Le cautionnement provisoire est fixé à :  
• Lot 1 : Equipements de laboratoire : (Cinq Mille Cinq Cent dhs ttc) 5500,00 dhs ttc  
• Lot 2 : Equipements de radiologie : (Deux Mille dhs ttc) 2000,00 dhs ttc  
• Lot 3 : Echographes : (Deux Mille dhs ttc) 2000,00 dhs ttc  
• Lot 4 : Equipement de stérilisation : (Mille Six Cent dhs ttc) 1600,00 dhs ttc  
• Lot 5 : équipements d'anesthésie et réanimation : (Deux Mille trois Cent dhs ttc) 2300,00 dhs ttc  
• Lot 6 : Equipement d'ex-

ploration : (Mille Huit Cent dhs ttc) 1800,00 dhs ttc  
• Lot 7 : équipements de cabinet dentaire : ( Huit Cent dhs ttc) 800,00 dhs ttc  
• LOT 8 : ECHOCARDIOGRAPHIE : ( Mille neuf cent dhs ttc) 1900,00 dhs ttc.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être  
Conforme aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer obligatoirement leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
La documentation technique exigée par l'article 13 du règlement de consultation doit être déposée dans le bureau du chef du pôle des affaires administratives du CHP Tan-Tan au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation

N° 6534/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
Et de la Protection sociale  
Délégation Provinciale  
Centre Hospitalier  
Provincial  
Tan-Tan  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
INTERNATIONAL  
N° 02/2024  
(Séance publique)

Le 22/10/2024 à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de l'hôpital Hassan II ,CHP Tan-Tan à l'ouverture de plis relatifs à l'appel d'offres ouvert International sur offres de prix n°02/2024, ayant pour objet : la maintenance préventive et curative des installations techniques installés au centre hospitalier provincial Tan-Tan, divisé en lots suivants :

- Lot 1 : La maintenance préventive et curative y compris le changement de toutes les pièces de rechange et les accessoires des installations de froid .
  - Lot 2 : La maintenance préventive et curative y compris le changement de toutes les pièces de rechange et les accessoires des installations des fluides médicaux
- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations est fixée à :  
• Lot 1 : La maintenance préventive et curative y compris le changement de toutes les pièces de rechange et les accessoires des installations de froid (soixante Mille dhs ttc) 60000,00 dhs ttc.  
• Lot 2 : La maintenance préventive et curative y compris le changement de toutes les pièces de rechange et les accessoires des installations des fluides

médicaux : (Cent Vingt Cinq Mille Cinq Cent Vingt dhs ttc) 125 520 dhs ttc.  
Le cautionnement provisoire est fixé à :  
• Lot 1 : La maintenance préventive et curative y compris le changement de toutes les pièces de rechange et les accessoires des installations de froid : (Mille Deux Cent dhs ttc) 1200,00 dhs ttc  
• Lot 2 : La maintenance préventive et curative y compris le changement de toutes les pièces de rechange et les accessoires des installations des fluides médicaux : (Deux Mille Cinq Cent dhs ttc) 2500,00 dhs ttc

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être  
Conforme aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer obligatoirement leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
La documentation technique exigée par l'article 13 du règlement de consultation doit être déposée dans le bureau du chef du pôle des affaires administratives du CHP Tan-Tan au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 6535/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DU PRÉSCOLAIRE ET  
DES SPORTS  
ACADEMIE REGIONALE  
DE L'ÉDUCATION ET DE  
LA FORMATION - REGION DE FES- MEKNES  
DIRECTION  
PROVINCIALE DE  
MOULAY YACOB  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR  
OFFRES DE PRIX  
NATIONAL

L'appel d'offre est réservé aux très petite, de la petite et moyenne entreprise, de la coopérative, de l'union des coopératives et de l'auto-entrepreneurs, en vertu de l'article 148 du 2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics  
LE 08/10/2024, IL SERA PROCÉDE A LA DIRECTION PROVINCIALE DE MOULAY YACOB RELEVANT DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION REGION DE FES- MEKNES, (AVENUE TARIK IBN ZIYAD AIN KADOUS -FES) A L'OUVERTURE DES PLS RELATIFS AUX APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX COMME SUIV :  
\* APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX NATIONAL N° 11/EXP/2024/DPMY. OBJET : ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU

POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION PROVINCIALE A MY YACOB EN LOT UNIQUE.  
ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 287 187,60 DH TTC  
LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE 8 000,00 (HUIT MILLE DH ). HEURE D'OUVERTURE : 10H.  
APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX NATIONAL N° 12/EXP/2024/DPMY. OBJET : ACHAT DE FOURNITURES INFORMATIQUES POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION PROVINCIALE A MY YACOB EN LOT UNIQUE.  
ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 68 604,00 SOIXANTE HUIT MILLE SIX CENT QUATRE LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE 1 000,00 MILLE DH. HEURE D'OUVERTURE : 10H 30 MN.

-Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.  
-Le dépôt, le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma> conformément aux dispositions des articles 9 et 30 de l'arrêté n° 1692-23 relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation.  
Les pièces fournies doivent être originales ou copies certifiées conformes à l'original.

N° 6536/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DU PRÉSCOLAIRE ET  
DES SPORTS  
ACADEMIE REGIONALE  
DE L'ÉDUCATION ET DE  
LA FORMATION - REGION DE FES- MEKNES  
DIRECTION  
PROVINCIALE DE  
MOULAY YACOB  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR  
OFFRES DE PRIX  
NATIONAL

L'appel d'offre est réservé aux très petite, de la petite et moyenne entreprise, de la coopérative, de l'union des coopératives et de l'auto-entrepreneurs, en vertu de l'article 148 du 2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics  
LE 17/10/2024, IL SERA PROCÉDE A LA DIRECTION PROVINCIALE DE MOULAY YACOB RELEVANT DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION REGION DE FES- MEKNES, (AVENUE TARIK IBN ZIYAD AIN KADOUS -FES) A L'OUVERTURE DES PLS RELATIFS AUX APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX COMME SUIV :  
• APPEL D'OFFRE N° 12/INV/2024. OBJET : TRAVAUX D'EXTENSION

N° 6537/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi  
Direction Provinciale d'ALHAOUZ  
Appel d'offres ouvert national - au rabais ou à majoration -  
N°07/INV/2024  
Le 17 /10/2024, à 11h00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national - au rabais ou à majoration - a pour objet Travaux de construction de 6 blocs sanitaires et 2 clôtures aux établissements : Ithyalne, Assadss, Tidsi, Azgout, Zaoutiat toumelt, Lycée collégial

DU LYCEE QUALIFIANT  
11 JANVIER A LA COMMUNE MOULAY YACOB RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE MOULAY YACOB.  
ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 2 109 308,40 DEUX MILLION CENT NEUF MILLE TROIS CENT HUIT DH ET QUARANTE CTS.  
LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 40 000,00 QUARANTE MILLE ATTESTATION DE QUALIFICATION ET CLASSIFICATION : - SECTEUR : A - QUALIFICATIONS : A2- CLASSE : 4. HEURE D'OUVERTURE : 10H1.

• APPEL D'OFFRE N° 03 / E Q / 2 0 2 4 / D P M Y. OBJET : ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION DE MOULAY YACOB en lot unique.  
ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 66 840,00 SOIXANTE SIX MILLE HUIT CENT QUARANTE. LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 1 000,00 MILLE. HEURE D'OUVERTURE : 10H 30MN.

-Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.  
-Le dépôt, le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma> conformément aux dispositions des articles 9 et 30 de l'arrêté n° 1692-23 relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.  
Les pièces fournies doivent être originales ou copies certifiées conformes à l'original.

N° 6538/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi  
Direction Provinciale d'ALHAOUZ  
Appel d'offres ouvert national - au rabais ou à majoration -  
N°08/INV/2024  
Le 17 /10/2024, à 12h00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national - au rabais ou à majoration - a pour objet Travaux de construction de 6 blocs sanitaires et 3 clôtures aux établissements : Ait ali ouhamoua, Bouhadou, Al hajj, Agadir nait abed, Al mourabatine, Sti fadma, Imddi, Anfli, Agadir rlahkhamas.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
- Le cautionnement provisoire est fixé à : 20 000,00 Dhs (Vingt Mille Dirhams)  
- L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 1 352 954 ,52 DH TTC (un million trois cent cinquante-deux mille neuf cent cinquante-quatre Dirhams 52 cts TTC);  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 6539/PA

Homan fettouaki.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
- Le cautionnement provisoire est fixé à : 20 000,00 Dhs (Vingt Mille Dirhams)  
- L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 1 270 851 ,72 DH TTC (un million deux cent soixante-dix mille huit cent cinquante et un Dirhams 10 cts TTC);  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 6538/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi  
Direction Provinciale d'ALHAOUZ  
Appel d'offres ouvert national - au rabais ou à majoration -  
N°08/INV/2024  
Le 17 /10/2024, à 12h00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national - au rabais ou à majoration - a pour objet Travaux de construction de 6 blocs sanitaires et 3 clôtures aux établissements : Ait ali ouhamoua, Bouhadou, Al hajj, Agadir nait abed, Al mourabatine, Sti fadma, Imddi, Anfli, Agadir rlahkhamas.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
- Le cautionnement provisoire est fixé à : 20 000,00 Dhs (Vingt Mille Dirhams)  
- L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 1 352 954 ,52 DH TTC (un million trois cent cinquante-deux mille neuf cent cinquante-quatre Dirhams 52 cts TTC);  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 6539/PA

Royaume Du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, du Préscolaire  
et des Sports  
Académie Régionale  
d'Éducation et de  
Formation - Région  
Marrakech Safi  
Direction Provinciale  
d'ALHAOUZ  
Appel d'offres ouvert  
national - au rabais  
ou à majoration -  
N°06/INV/2024

Le 17 /10/2024, à 10h00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national - au rabais ou à majoration - a pour objet Travaux de construction de 5 blocs sanitaires et 3 clôtures aux établissements : Islil, C.P. Zerkiten, Ait ben amer, Igouzououte, Touama, Tamzaouroute, Tafga.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à : 20 000,00 Dhs (Vingt Mille Dirhams)  
- L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 1 257 692 ,10 DH TTC (un million deux cent cinquante-sept mille six cent quatre-vingt-deux Dirhams 10 cts TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

**N° 6540/PA**

OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER  
POLE FINANCES GOUVERNANCE ET ACHATS  
DIRECTION ACHATS  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (AU RABAIS OU A MAJORATION)  
N°15819/DGA

Le 23 Octobre 2024 à 09H (Heure locale), il sera procédé, dans les bureaux de l'Institut de Formation et Développement des Compétences de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration, pour la réalisation des travaux ci-après : PROJET URBAPÔLE OUIDJA :

Travaux d'aménagement et de viabilisation du site du centre multiservices et du quartier de la gare.  
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé gratuitement à partir du portail des marchés publics à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), les modifications du dossier d'appel d'offres sont consultables suivant les conditions précisées dans l'article - INTRODUCTION DE MODIFICATIONS - du ré-

glement de consultation. Le maître d'ouvrage est le Directeur Valorisation du Patrimoine de l'ONCF. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 287 895,00 DH. L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 19 193 024,00 DH/TTC.

Il est prévu une visite des lieux le 09 Octobre 2024 à 11 heures à la gare d'Oujda. Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté en vigueur relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pénales.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

**N° 6541/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication  
Département de la Jeunesse

Avis d'appel d'offres ouvert international sur offres des prix  
n° : 35/ 2024

Le 08 Novembre 2024 à 10h30min , il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offre de prix N° 35/ 2024 ayant pour objet: Etude relative à l'Urbanisation du système d'information (USI) et à l'élaboration du plan de transformation digitale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse - En lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 3 780 000,00 dirhams TTC (TROIS MILLIONS SEPT CENT QUATRE VINGT MILLE DIRHAMS TTC )  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 50.000,00 DH (cinquante mille dirhams )

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du régle-

ment de consultation.  
**N° 6542/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ  
N° 11 /2024/INDH

Le 08 Octobre 2024 à 10h00, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix ayant pour objet :

ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICO-TECHNIQUES DESTINES A L'HOPITAL PROVINCIAL D'INEZGANE AIT MELLOUL (SERVICE PEDIATRIQUE ET SERVICE DE MATERNITE) DANS LE CADRE SANTE MERE ENFANT .

Le dossier d'appel d'offres doit être télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) .

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à : (171.540,00 DH TTC) Cent Soixante Et Onze Mille Cinq Cent Quarante Dirhams 00 Centimes TTC

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :3.400,00 Dhs (Trois Mille Quatre Cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la division du budget et des marchés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

**N° 6543/PA**

SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 54AOM/SNRT/2024  
Le 17/10/2024 à 11:00 heures , il sera procédé dans les bureaux de la SNRT ,1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssel Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Fourniture, installation et mise en service de quatre émetteurs DVBT /T2, double drive, refroidis à liquide, de puissance 038KW

RMS chacun, fonctionnant dans la bande UHF destinés pour les sites de diffusion MEGREZ (OUJDA) et de CAPSPARTEL (TANGER)

Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT (2ème étage) au plus tard le 16/10/2024 à 16 Heures, délai de rigueur.

• Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :

• Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).

• Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés public <https://www.marchespublics.gov.ma/pmmp/>

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 85 500,00 Dhs

• L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à : 5 700 000,00 Dhs TTC

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 12 du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT

- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics

<https://www.marchespublics.gov.ma/>

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

**N° 6544/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya Région Guelmim  
Oued-Noun

Province de Sidi Ifni  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° 21/2024/INDH

Le 18 Octobre 2024 à 10 heures 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix portant sur : Travaux de construction de la liaison routière reliant Sidi Abdellah Ou Belaid et Iwassafene sur une longueur d'environ 5 km, Province de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 6.501.696,24 Dhs (Six Mille Six Cent Cinquante Un Mille Six

Cent Quatre Vingt Seize Dirhams, 24 Centimes.)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 130.000,00 dhs (Cent Trente Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.

**N° 6545/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya Région Guelmim  
Oued-Noun

Province de Sidi Ifni  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° 22/2024/INDH

Le 18 Octobre 2024 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix portant sur : Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux de construction de la liaison routière reliant Sidi Abdellah Ou Belaid et Iwassafene sur une longueur d'environ 5 km, Province de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 282.420,00 Dhs (Deux Cent Quatre Vingt Deux Mille Quatre Cent Vingt Dirhams, 00 Centimes.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5.000,00 dhs (Cinq Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.

**N° 6546/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya Région Guelmim  
Oued-Noun

Province de Sidi Ifni  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° 23/2024/INDH

Le 18 Octobre 2024 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix portant sur : Contrôle topo-

graphique des travaux de construction de la liaison routière reliant Sidi Abdellah Ou Belaid et Iwassafene sur une longueur d'environ 5 km, Province de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 160.200,00 Dhs (Cent Soixante Mille Deux Cent Dirhams, 00 Centimes.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3.000,00 dhs (Trois Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.

**N° 6547/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province Nador  
Commune de IAAZZANENE

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°: 01/2024

Le 18 Octobre 2024 à 11h, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Président de la Commune de IaaZZanene, Province de Nador, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert sur offres de prix pour: Travaux de la Route non Classée au Douar Tighit sur une longueur de 2,70 Kms dans la Commune IaaZZanene, Province de Nador, région de l'Oriental.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Soixante-quinze mille dirhams, 00 Cts (75.000,00 Dh).

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Deux millions cinq cent quatre-vingt-neuf mille quatre cent soixante-quatorze dirhams, 80 cts (2.589.474,80 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

**N° 6548/PA**

# Portrait



## Herbert Kickl

### *Le visage d'une extrême droite non dédiabolisée*

Petites lunettes rondes et silhouette de marathonnien: le nouveau visage de l'extrême droite en Autriche est très longtemps resté dans l'ombre, avant d'attirer les électeurs avec sa ligne dure sur la pandémie et la guerre en Ukraine.

Ni photogénique comme le pionnier Jörg Haider, ni tribun comme son prédécesseur Heinz-Christian Strache, Herbert Kickl, 55 ans et en tête des sondages

des législatives de dimanche, a fait carrière à l'intérieur du puissant Parti autrichien de la Liberté (FPÖ), où il a longtemps joué le rôle d'éminence grise.

Député en 2006 puis ministre de l'Intérieur en 2017, il impose au premier rang sa barbe de trois jours en 2021, sur les cendres d'une formation laminée par un retentissant scandale de corruption.

Pas d'excès d'alcool ou de drogue, pas de scandale côté vie privée: les électeurs plébiscitent son côté rangé et simple, qui contraste avec son langage, outrancier lorsqu'il tape sur ses adversaires.

Une élue verte dépeinte en mots sordides, le président qualifié de "momie sénile": les meetings de cet ancien étudiant en philosophie et en histoire prennent des allures de café-théâtre où tout le monde est étrillé.

"Il est l'homme politique le plus grossier du pays", explique à l'AFP la journaliste Nina Horaczek, qui a analysé ses discours dans un livre paru cette année. "C'est une manière de discréditer ceux qui pensent différemment".

Herbert Kickl n'aime ni les débats ni les interviews.

Et surtout pas ceux du service public, dont il dénonce le "manque d'objectivité". Il a décliné la demande d'entretien de l'AFP et préfère s'adresser directement à ses partisans sur les réseaux sociaux.

Quitte à multiplier les dérapages. Il y a un an, une vidéo de la section jeunesse du FPÖ condamnant le "remplacement des populations" avait créé des remous. On y apercevait notamment le balcon d'où Hitler avait célébré l'annexion de l'Autriche au Troisième Reich en 1938.

Mais l'heure n'est pas à la "dediabolisation": de 18% à son arrivée à la tête de la formation il y a trois ans, le parti est passé à 27% des intentions de vote et Herbert Kickl n'a jamais changé de ligne.

Après avoir pris un virage conspirationniste face aux restrictions anti-Covid, il s'est opposé à tout soutien à l'Ukraine au nom de la neutralité de l'Autriche.

Porté par la forte inflation, il joue la carte du "seul contre tous" et gagne. Au printemps, il a offert au FPÖ sa première victoire dans un scrutin national en recueillant 25,7% des voix aux élections européennes.

A la tête d'une formation

fondée par d'anciens nazis, il est aussi connu pour utiliser des formules rappelant ses racines brunes. D'ailleurs il veut être "Volkskanzler", le "chancelier du peuple", un concept social-démocrate allemand récupéré par Adolf Hitler, même s'il se défend de toute référence nazie.

"C'est une provocation très ciblée qui vise deux objectifs", selon Nina Horaczek: "faire parler de soi et envoyer des signaux très clairs" à la frange la plus radicale.

Herbert Kickl n'a jamais fait mystère de sa proximité avec certains groupuscules décriés, partageant leur hostilité à l'islam et aux réfugiés.

Il a repris à son compte le terme de "remigration", avec comme projet de déchoir de leur nationalité et expulser des Autrichiens d'origine étrangère. Dès 2016, il s'affichait auprès d'identitaires, classés extrémistes dans le pays alpin.

Selon lui, "la politique prime sur le droit". En 2018, lorsqu'il était à l'Intérieur, il a ordonné une descente au service des renseignements et des documents sur les liens entre le FPÖ et les milieux extrémistes avaient été saisis.

Il est soupçonné par la justice d'avoir à cette période



Ni photogénique comme le pionnier Jörg Haider, ni tribun comme son prédécesseur Heinz-Christian Strache, Kickl est en tête des sondages des législatives de dimanche

commandé des encarts publicitaires à un important groupe de presse "aux frais de l'Etat" pour s'assurer une "couverture favorable".

En 2023, il posait dans sa région d'origine, la Carinthie (sud), sur les affiches en tenue paramilitaire. Le slogan: "Autriche forteresse - frontières fermées, sécurité garantie".

Pour les législatives, il a enfilé un costume, mais n'a pas changé le slogan.

Il est l'homme politique le plus grossier du pays (...) C'est une manière de discréditer ceux qui pensent différemment, selon la journaliste Nina Horaczek

# Sport

Mondial-2024 de futsal

## La hiérarchie respectée en phase de poules



La phase de poules du Mondial-2024 de futsal en Ouzbékistan a pris fin dimanche, avec ce constat tangible que la hiérarchie mondiale demeure solide devant les tentatives de la bouleverser.

D'emblée, neuf des douze équipes qualifiées en tant que premières et deuxièmes sont dans le top 10. Même parmi les équipes classées troisièmes, ce sont les mieux placées mondialement qui ont pu obtenir leur ticket pour les huitièmes de finale: La Croatie, 16e au classement mondial, l'Afghanistan (30e), le Venezuela (21e) et le Costa Rica (31e), se sont, en effet, qualifiés aux dépens de la Libye (50e) et du Panama (44e).

Dans le classement des groupes, cette hiérarchie a été parfaitement respectée, à l'image



*La sélection marocaine affrontera, ce jeudi à 13h30 à Boukhara, son homologue iranienne pour le compte des huitièmes de finale*

du Paraguay, 13e au classement mondial, qui a terminé en tête du groupe A, devant les Pays-Bas (36e) et le Brésil, 1er au classement mondial, qui devance la Thaïlande (9e) dans le groupe B. Idem pour l'Argentine (5e) et l'Ukraine (12e), dans le groupe C, l'Espagne (3e) et le Kazakhstan (8e) dans le groupe D, le Portugal (2e) et le Maroc (6e) dans le groupe E et l'Iran (4e) et la France (10e) dans le groupe F.

Dans les confrontations directes, à part la victoire des Pays-Bas sur le Paraguay (5-2), lors de la 3ème journée du groupe A et le nul de l'Espagne avec le Kazakhstan (1-1), lors de la première journée du groupe D, ce sont les équipes les mieux classées mondialement qui sont sorties victorieuses.

Ainsi, le Brésil a corrigé la Thaïlande 9-1 (3ème journée du groupe B), l'Argentine a largement battu l'Ukraine 7-1 (première journée du groupe C), alors que les matches Portugal - Maroc et Iran - France se sont soldés en faveur des mieux classés mondialement sur le score identique de 4-1, lors de la troisième journée des groupes E et F.

Le leader du classement mondial, le Brésil a, lui, largement honoré son statut lors de cette édition, avec un premier tour explosif, jalonné de trois larges victoires contre Cuba (10-0), la Croatie (8-1) et la Thaïlande (9-1).

Avec la meilleure attaque (27 buts) et l'une des trois meilleures défenses (2 buts) aux côtés de l'Espagne et du Kazakhstan, la Selecao se présente aux huitièmes de finale avec un imposant goal average (25 buts) et deux Brésiliens dans le top-3 des buteurs de cette édition, à savoir Marcel, 1-er avec 8 buts et Pito, troisième avec 5 buts, ce qui en dit long sur sa puissance offensive et défensive.

Les huitièmes de finale se dérouleront du

24 au 27 septembre, alors que les quarts sont prévus les 29 et 30 septembre, les demies les 2 et 3 octobre et la finale et le match de classement le 6 du même mois.

Tachkent. Ali Refouh (MLAP)

### Tableau des huitièmes et des quarts de finale

Voici le tableau des huitièmes et des quarts de finale du Mondial-2024 de futsal en Ouzbékistan (GMT+1):

#### Huitièmes de finale

##### 25 septembre

13h30: Espagne - Venezuela (Andijan)

16h00: Paraguay - Afghanistan (Tachkent)

##### 26 septembre

13h30: Iran - Maroc (Boukhara)

16h00: Portugal - Kazakhstan (Andijan)

##### 27 septembre

13h30: Thaïlande - France (Boukhara)

16h00: Argentine - Croatie (Tachkent)

#### Quarts de finale

##### 29 septembre

13h30: V Brésil - Costa Rica/V Iran - Maroc (Boukhara)

16h00: V Pays-Bas - Ukraine/V Espagne - Venezuela (Tachkent)

##### 30 septembre

13h30: V Thaïlande - France/V Paraguay - Afghanistan (Boukhara)

16h00: V Portugal - Kazakhstan/V Argentine - Croatie (Tachkent)

NB : Les matches Brésil - Costa Rica et Pays-Bas - Ukraine devaient avoir lieu mardi.

### Championnat national de nage avec palmes en eau libre

## Le club de l'association de plongée d'El Jadida s'adjuge le titre

Le club de l'association de plongée d'El Jadida a remporté le championnat national de nage avec palmes en eau libre 2023-2024, organisé dimanche à la plage d'El Jadida par la Fédération Royale marocaine de plongée et d'activités subaquatiques (FRMPAS).

Ce club a décroché le titre en réalisant un score de 689 points, 477 pour les nageuses et 212 pour les nageurs, suivi par le club Amal Inzegane de natation (ASAMIN) avec un total de 604 points, 201 pour les nageuses et 403 pour les nageurs, le club du Raja de Casablanca avec 603 points, 362 pour les nageuses et 241 pour les nageurs.

Dans la compétition féminine individuelle, le Raja de Casablanca a dominé l'épreuve organisée sur une distance de deux kilomètres grâce aux performances de ses nageuses, en l'occurrence Aïcha El Bekkali arrivée première, suivie par Sofia Garnoussi et Malak Derkaoui.

Pour les nageurs, Akram Saädani (Raja de Casablanca) est monté sur la plus haute marche du podium, suivi par Yahya El Azzouï du même club et Tajeddine Larhimi de l'association nationale de plongée à Casablanca.



Dans une déclaration à la MAP, Abdelaziz Lazrak, président de la FRMPAS, a indiqué que cette compétition s'est déroulée dans une ambiance de fair-play et de compétitivité avec la participation de 120 nageurs et nageuses représentant 13 clubs affiliés à la fédération.

Il a fait observer que le championnat national a cette fois-ci été organisé à El Jadida qui dispose d'une belle plage, une manière de faire profiter toutes les villes marocaines de cet événement sportif.

## Le journaliste Belaid Bouimid tire sa révérence

Le journaliste Belaid Bouimid est décédé mardi matin à Casablanca des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de sa famille.

Né en 1951 à El Jadida, le défunt était l'un des pionniers du journalisme sportif au Maroc, qu'il avait marqué de son empreinte.

Le regretté avait entamé sa carrière dans le domaine du journalisme en 1975 à son retour de la France. Il avait travaillé en tant que journaliste professionnel et caricaturiste au journal francophone "Al Bayane" et au quotidien arabophone "Bayane Al Yaoume".

Fou Bouimid avait aussi fait carrière en tant qu'analyste sportif dans nombre de chaînes de télévision et de stations radio.

Le défunt fut élu, pendant plusieurs années, secrétaire général de l'Association marocaine de la presse sportive et président de l'Union africaine de la presse sportive en 2005 et 2009.

La dépouille du regretté devait être inhumée mardi après la prière d'Ad-dohr au cimetière Arrahma à Casablanca.

En ces douloureuses circonstances, « Libération » présente ses condoléances les plus sincères à la famille et amis du regretté.

Puisse Dieu avoir l'âme du défunt en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.



# Arbitrage : Le conseil national d'éthique va saisir la LFP après les critiques de Mehdi Benatia



Le Conseil national de l'éthique (CNE) va saisir la commission de discipline de la LFP à la suite des critiques sur l'arbitrage de Mehdi Benatia, le conseiller sportif de l'OM, lors du match contre l'OL, a appris lundi l'AFPP auprès de Patrick Anton, son président.

Lors de l'"Olimpico" dimanche soir à Lyon (victoire 3-2 des Marseillais), Benatia a dénoncé l'arbitrage de Benoît Bastien, lui reprochant notamment l'exclusion précoce de Leonardo Balardi qui a reçu deux cartons jaunes en moins de cinq minutes.

"C'est très grave, moi j'aime dire les choses", a dit le dirigeant au micro du diffuseur DAZN. "Il y a trop de choses que je ne peux pas laisser passer, que le président (Pablo Longoria) ne peut pas laisser passer, tu ne peux pas chaque semaine être là et te dire: c'est quand qu'ils vont + nous la faire+, c'est pas possible. Il y a trop de choses douteuses sur la première mi-temps et sur l'ensemble du match", a-t-il affirmé.

"Nous, on est préoccupés quand on voit que c'est M. Bas-

tien qui va nous arbitrer", a-t-il ajouté.

À la mi-temps, les caméras de DAZN ont également filmé son coup de sang auprès de Benoît Bastien, dans le couloir des vestiaires du Groupama Stadium.

Une attitude qui a conduit la CNE à saisir la commission de discipline de la Ligue, une saisine en cours de rédaction, a précisé Patrick Anton, confirmant une information de L'Equipe.

Par ailleurs, le SAFE, syndicat des arbitres d'élite, a annoncé dans un communiqué qu'il allait lui aussi saisir le CNE après "les attitudes agressives, les propos déplacés ou les publications sur les réseaux" lors des matches de Ligue 1, à Lyon donc, et à Brest.

Eric Roy, l'entraîneur brestois, a tenu des propos véhéments contre Florent Batta, l'arbitre de la rencontre remportée contre Toulouse (2-0).

La commission de discipline de la LFP se réunit chaque mercredi.

# Euro-2024 : L'UEFA reconnaît une erreur d'arbitrage lors du quart Allemagne-Espagne

L'UEFA a reconnu une erreur arbitrale sur une main non sanctionnée du défenseur espagnol Marc Cucurella lors du quart de finale Allemagne-Espagne du dernier Euro en juin dernier, a appris lundi l'AFP d'une source proche de l'instance, confirmant une information du média espagnol Relevo.

Lors d'échanges qu'elle entretient régulièrement avec les arbitres européens, la Commission arbitrale de l'UEFA a jugé qu'un penalty aurait dû être sifflé lorsqu'en prolongation et alors que les deux équipes étaient à égalité 1-1, le défenseur espagnol s'est rendu coupable d'une main dans la surface sur une frappe de Musiala.

Jugeant l'action licite, Anthony Taylor, l'arbitre de la rencontre, n'avait pas jugé nécessaire de faire appel à la vidéo sur cette action et la VAR ne s'était pas manifestée pour la revoir.

Mikel Merino avait inscrit le second but espagnol quelques minutes plus tard, qualifiant la Roja pour la demi-finale de la compétition qu'elle avait finalement remportée face à l'Angleterre le 14 juillet (2-1).



# Ter Stegen opéré d'un genou

*Absence de longue durée pour le keeper du Barça*

prendre la place de l'Allemand, mais le Barça pourrait chercher à recruter un joker.

La presse espagnole évoque déjà les noms du Costaricien Keylor Navas, libre depuis cet été et la fin de son contrat au PSG, et de l'Allemand Loris Karius, qui n'a pas été conservé par Newcastle.

Trois gardiens déjà passés par le club, les Espagnols Jordi Masip et Edgar Badia et le Chilien Claudio Bravo, 41 ans, qui a annoncé sa retraite fin août, sont également cités.

Arrivé en Catalogne en 2014 en provenance du Borussia Mönchengladbach, Ter Stegen a remporté la Ligue des champions 2015 ainsi que cinq titres de Liga et cinq Coupes d'Espagne avec le FC Barcelone.

L'absence de Ter Stegen chamboule également les plans du sélectionneur allemand Julian Nagelsmann, qui l'avait promu gardien numéro 1 de la Mannschaft début septembre avant l'ouverture de la Ligue des nations, après douze ans d'attente dans l'ombre de Manuel Neuer.

Ce dernier a décidé fin août de prendre à 38 ans sa retraite internationale, laissant enfin le champ libre à sa doublure, qui ne compte à 32 ans que 40 sélections en équipe d'Allemagne contre 124 à son aîné.

Pour ses deux premiers matches comme titulaire, Ter Stegen a gardé sa cage vierge contre la Hongrie (5-0) avant d'encaisser deux buts contre les Pays-Bas (2-2), en Ligue des nations.

"La nouvelle de la blessure de Marc a été un grand choc pour nous. Il va beaucoup nous manquer en équipe nationale, sur et en dehors du terrain", a réagi Nagelsmann.

"Marc a déjà dû faire face à plusieurs revers au cours de sa carrière. Cette fois encore, il reviendra plus fort, j'en suis convaincu", a commenté de son côté Rudi Völler, le directeur sportif de la sélection.

Pour la Mannschaft, c'est l'occasion de tester Alexandre Nübel, (déjà) 28 ans, sous contrat jusqu'en 2029 avec le Bayern Munich et prêt à

Stuttgart, où il dispute cette saison la Ligue des champions.

Par ailleurs, personne à la fédération allemande n'a évoqué un éventuel retour de Manuel Neuer, qui aura 40 ans en 2026 lors de la Coupe du monde organisée aux Etats-Unis, Mexique et Canada, prochain objectif des hommes de Nagelsmann.

# Rupture du ligament croisé et fin de saison probable pour Rodri

Le milieu de terrain international espagnol de Manchester City, Rodri, pourrait manquer le reste de la saison en raison d'une rupture du ligament croisé du genou droit, rapportent lundi les médias espagnols.

Selon le correspondant d'ESPN en Espagne et le quotidien sportif espagnol Marca, les examens effectués lundi par le joueur de 28 ans ont confirmé une rupture du ligament croisé antérieur du genou droit.

Rodri s'est blessé lors de l'affiche du championnat d'Angleterre dimanche entre City et Arsenal (2-2). En grande souffrance et se tenant le genou, il a dû céder sa place au bout de vingt minutes de jeu.

La perte de Rodri cette saison serait un coup dur pour le club mancunien en quête d'un cinquième titre consécutif en Premier League et d'une deuxième Ligue des champions, après celle remportée en 2023.

L'ancien joueur de l'Atlético Madrid a été présenté comme un lauréat du Ballon d'Or cette année en raison de son rôle déterminant dans la conquête du dernier titre de champion de City et le succès de l'Espagne à l'Euro-2024.

"Rodri est fort. S'il quitte le terrain sur cette action, c'est parce qu'il a senti quelque chose, sinon Rodri serait resté", avait déclaré l'entraîneur de City Pep Guardiola, après le match contre Arsenal. "C'est le meilleur milieu défensif du monde, c'est un potentiel Ballon d'Or. J'aimerais beaucoup qu'il gagne (le Ballon d'Or)."

Inaki Pena a remplacé Ter Stegen et devrait

## Le rôle de l'immunothérapie conforté dans un nombre croissant de cancers

C'est l'une des grandes avancées des dernières années en matière de cancérologie: l'immunothérapie confirme ses bénéfices face à un nombre grandissant de cancers, en particulier le "triple négatif", une forme particulièrement grave et résistante de cancer du sein.

Réunis à Barcelone (Espagne) pour l'Esmo, le congrès annuel de la Société européenne d'oncologie médicale, rendez-vous majeur de la lutte contre le cancer, les plus grands spécialistes internationaux mettent à l'honneur cette technique thérapeutique considérée comme "révolutionnaire".

L'immunothérapie consiste non plus à agir sur la cellule cancéreuse elle-même, mais à stimuler le système immunitaire du patient pour l'amener à lutter contre les tumeurs.

À l'Esmo, médecins spécialistes et chercheurs mettent en avant ce traitement, ayant déjà montré des résultats prometteurs pour des cancers du poumon et de la peau (mélanome), qui améliore la survie à long terme dans de nombreuses autres tumeurs.

C'est le cas, par exemple, du cancer du sein triple négatif. Particuliè-

èrement agressif, il touche environ 9.000 femmes chaque année, souvent jeunes.

Il est très difficile à traiter, notamment car il ne réagit pas à l'administration d'oestrogène ou de progestérone, à la base d'autres traitements couramment utilisés dans d'autres formes du cancer du sein.

Or, l'immunothérapie associée à la chimiothérapie, une combinaison administrée avant la chirurgie, a permis une amélioration de la survie à long terme chez les patientes atteintes d'un cancer triple négatif, selon une étude présentée dimanche.

Selon ses résultats, publiés simultanément dans le *New England journal of medicine*, leur risque de décès a été réduit de 34% après un suivi médian de 75 mois.

On a là la preuve que "l'utilisation de l'immunothérapie permet d'accroître l'efficacité de la chimiothérapie", a décrypté auprès de l'AFP François-Clément Bidard, oncologue à l'Institut Curie à Paris.

Et quand on la donne avant la chirurgie, les chances sont plus grandes de voir les cellules tumorales totalement éliminées avant l'opération.



"On s'attend désormais à moins de récidives, donc à guérir plus, ce qui est le but ultime en oncologie", a commenté Benjamin Besse, oncologue médical à Gustave-Roussy, au sud de Paris.

Michèle Borges-Soler, 51 ans, a bénéficié de ce traitement. Elle est aujourd'hui en rémission d'un cancer du sein triple négatif qu'on lui a diagnostiqué en novembre 2022. "Un cancer avancé, rapide et agressif", lui assène-t-on à l'époque.

"Au départ, il n'était pas opér-

able", raconte-t-elle à l'AFP. Mais elle fait partie des premières patientes à être soignées avec de l'immunothérapie pour ce type de tumeur.

Associé à la chimio, le traitement donne chez elle "des résultats encourageants" et rend possible une opération en juin 2023. Depuis janvier, elle ne prend plus "aucun médicament".

"Je pense possible qu'il n'y ait jamais de récidive", veut croire cette "éternelle optimiste".

Une amélioration similaire de la survie globale avec l'administration d'une immunothérapie avant la chirurgie a été observée dans une étude portant sur des patients atteints d'un cancer de la vessie invasif sur le plan musculaire.

Samedi, les résultats d'une étude sur le cancer du col de l'utérus localement avancé à haut risque sont encore arrivés à des conclusions similaires: une association de l'immunothérapie à la chimiothérapie a montré un taux de survie globale à trois ans de 82,6% chez les patients concernés contre 74,8% pour ceux n'ayant pas bénéficié d'immunothérapie.

"L'immunothérapie continue de tenir ses promesses", a déclaré la Dr Alessandra Curioni-Fondecero, professeure d'oncologie à l'Université de Fribourg.

"Sein, canal anal, vessie, poumon, utérus... dans de nombreux cancers, on constate que stimuler le système immunitaire avant une chirurgie améliore la survie de manière substantielle", a aussi commenté en marge de l'Esmo Jean-Yves Blay, président d'Unicancer, groupement de centres anti-cancers français. Un "tournant", selon lui, en cancérologie.

### Recettes

## Borek turc au fromage



#### Ingrédients :

15 feuilles turques (pâte Yufka) ou feuilles de bricks  
200 g de fromage feta  
3 cuillères à soupe de persil frais ciselé  
2 cuillères à soupe de menthe fraîche ciselée  
1 œuf  
Sel et poivre  
Huile de friture (arachide ou tournesol)

#### Préparation :

1. Émiettez le fromage feta dans un récipient à l'aide d'une fourchette le but est d'avoir des tout petits morceaux, ajoutez-y le persil frais ciselé et la menthe fraîche ciselée finement (prenez que les feuilles, vous pouvez également utiliser de la menthe séchée 1 cuillère à café c'est parfait) et mélangez.  
2. Ajouter à ce mélange un blanc

d'œuf qui va servir de liant et garder le jaune d'œuf pour coller les feuilles Yufka. Assaisonnez de poivre et d'un peu de sel car le fromage est salé.

3. Passant au façonnage des Borek; placez environ 1 cuillère à soupe rase du mélange feta-menthe-persil sur la base de la feuille de Yufka, roulez un tour puis pliez les deux côtés vers le centre pour former un cigare. Utilisez le jaune d'œuf battu pour coller l'extrémité de la feuille. Veillez à bien fermer les rouleaux des deux côtés pour que le fromage ne coule pas lors de la cuisson.

4. Répétez la même opération jusqu'à épuisement des ingrédients.

5. Faites chauffer de l'huile dans une poêle puis plongez les rouleaux et faites-les frire des deux côtés jusqu'à ce qu'ils prennent une belle couleur dorée.

## Le Danemark a un champion de pâté en croûte

La cheffe Karen Bech a remporté mardi à Copenhague la première édition du championnat du Danemark de pâté en croûte et représentera son pays pour les championnats du monde de la discipline en décembre à Lyon.

Mets parfois négligé de la cuisine traditionnelle française, réputé difficile à exécuter, le pâté en croûte connaît un renouveau depuis l'avènement de cette compétition en 2009.

"C'est un produit très technique, c'est pour ça que le concours est très intéressant", a expliqué à l'AFP le fondateur du concours, Christophe Marguin, président des Toques blanches lyonnaises.

"On peut croire que la cuisson de la pâte est facile, mais c'est très difficile. Il y a du volume, de l'épaisseur", a-t-il détaillé.

Pour la championne Karen Bech, qui officie depuis deux ans dans les cuisines du restaurant "Maison", sa victoire est une "surprise".

"Je suis très honorée de représenter le Danemark. J'ai toujours aimé la cuisine française et les restaurants français, alors je suis très heureuse d'aller à Lyon, a confié la jeune cheffe qui réalise des pâtés en croûte au quotidien depuis trois ans.

Dans les coulisses à Copenhague, les six chefs en compétition avaient préparé leurs pâtés en croûte à l'avance.

Après les avoir pour certains dorés au chalumeau, ils les ont tranchés, présentés avant d'envoyer leurs plats devant le jury composé d'experts internationaux.

Pour l'un des membres du jury, et vainqueur 2019 du Bocuse d'Or - considéré comme le championnat du monde de la cuisine, le Danois Kenneth Toft-Hansen, son pays peut apporter "un regard nouveau sur un grand classique".

"Les Nordiques ont une façon de penser différente", a reconnu M. Marguin, dont le concours accueille aussi un représentant suédois.

Mais pour gagner, il faut savoir rester classique. "Depuis qu'on fait le concours, certains ont essayé de faire du poisson (...) et à chaque fois, ils finissent dernier", explique le chef.

"Si on veut gagner ce concours, il ne faut pas oublier l'histoire du pâté en croûte: il faut bien lire les vieilles recettes et faire du classique".

